Pierre Jove

LE PLAN CLAES



Jean Du Bosch

Désarmement

Jean Puissant

Le Catéchisme du peuple

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série — Nº 43 (62) 9^{me} année — mars 1978

		re

Pierre Joye Le plan Claes	p. 1
Jean Du Bosch Désarmement	p. 12
Jean Puissant Le Catéchisme du peuple d'Alfred Defuisseaux (1)	p. 23
En diagonale	p. 37
Lire des livres	p. 42

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau, Serge Govaert, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

Le plan Claes

Au mois de novembre, le ministre des Affaires économiques, Willy Claes, remit à ses collègues du gouvernement un document de travail de quelque 130 pages intitulé « Une politique industrielle rénovée » qui comporte une analyse de la situation économique et une série de propositions s'inscrivant dans les perspectives tracées par la déclaration gouvernementale de l'équipe Tindemans II. Après avoir reçu l'aval des autres ministres, ce texte fut soumis aux représentants des organisations patronales et syndicales qui formulèrent diverses remarques. Dûment amendé (une cinquantaine de pages ont été réécrites), ce document fut approuvé dans ses grandes lignes par les « partenaires sociaux », la F.G.T.B. formulant toutefois par la suite des réserves très nettes.

C'est seulement après ces premiers tours de piste que le gouvernement communiquera le texte aux membres du Parlement, ce qui confirme le peu de cas qu'il fait des élus de la nation. Et c'est sur la base de ce document que seront ensuite rédigés divers projets de loi destinés à faciliter la mise en œuvre de la politique préconisée.

Cette politique concerne l'activité industrielle. Comme l'introduction le précise, elle envisage seulement la partie de la politique économique orientée vers le « secteur secondaire », qui est particulièrement important parce qu'il conditionne l'activité des autres secteurs. Dans ce cadre, le document Claes ne s'arrête toutefois guère aux problèmes posés dans les industries particulièrement touchées par la crise (sidérurgie, textile et vêtement, constructions navales) pour lesquelles des projets de res-

tructuration sont à l'examen. Et il ne traite pas non plus les options en matière énergétique, qui feront l'objet d'un « livre blanc » particulier.

Tels quels, les thèmes abordés dans ce document sont pourtant nombreux car son projet est ambitieux. Dans l'esprit de son auteur, le plan Claes est destiné à imprimer à notre industrie un dynamisme qu'elle a perdu : « Cette politique doit nous permettre dans les dix années à venir d'assurer de manière plus autonome notre créativité industrielle et de créer de nouveaux emplois ».

DES STRUCTURES VULNERABLES

« Pendant près de quinze ans, explique le document Claes, la haute conjoncture a permis le camouflage de certaines faiblesses structurelles de l'industrie. L'affaiblissement actuel de la conjoncture a révélé la vulnérabilité de quelques industries. Même des secteurs considérés traditionnellement comme porteurs de croissance économique (automobile, chimie lourde, constructions métalliques) semblent souffrir actuellement de problèmes structurels ».

Sur les causes de cet affaiblissement de la conjoncture, le texte se montre fort discret. La crise trouverait surtout son origine, y lit-on, dans une insuffisance de la demande, dans une saturation progressive du marché, dans la concurrence accrue des pays situés hors de la CEE... Que cette crise se manifeste dans TOUS les pays capitalistes — et dans ces pays seulement — et que ses causes pourraient dès lors être attribuées à la nature même du système capitaliste, on n'en souffle mot. Il n'est du reste pas une fois question de capitalisme dans ce volumineux document. A croire que le terme est tabou au ministère des Affaires économiques.

UN CONSTAT QUI N'EST PAS NOUVEAU

Quoiqu'il en soit, le document Claes reconnait que la politique industrielle suivie jusqu'ici « n'a pas pu empêcher que des problèmes de plus en plus aigus ne se posent » et il insiste longuement sur la vulnérabilité de nos structures industrielles, beaucoup trop orientées vers les produits semi-finis.

On trouvera donc dans le document Claes une description très exacte des faiblesses de beaucoup de secteurs industriels. Les difficultés que connaît la Wallonie, rappelle-t-on, proviennent de ce que l'ensemble charbon-acier a constitué la charpente de son développement et que les investissements se sont surtout dirigés vers les secteurs traditionnels de demi-produits et les branches à croissance lente. Si la Flandre est mieux lotie, l'importance du textile y pose des problèmes. Et on constate également que « la faiblesse des investissements dans le secteur des fabrications métalliques conduit au vieillissement de l'équipement d'un secteur pourtant porteur d'avenir ».

Tout cela est vrai. Mais c'est connu, archi-connu. Et il n'a pas fallu que la crise fasse apparaître au grand jour les conséquences désastreuses de la politique menée jusqu'ici pour constater les déficiences de nos structures industrielles.

Voilà des années que le parti communiste montre la nécessité de s'orienter vers des activités nouvelles répondant mieux aux exigences de notre époque afin de rendre son dynamisme à l'industrie belge. Et les avertissements venus de milieux que les gouvernements successifs auraient pu sembler plus enclins à écouter n'ont pas manqué. Pour ne prendre qu'un exemple, un rapport publié en 1965 par le Conseil national de la politique scientifique constata qu'à ce moment déjà « seule dans le contexte économique qui l'entoure, la Belgique s'est orientée principalement vers les productions à croissance moyenne que sont les produits de base, tandis que les pays voisins s'orientaient davantage vers les productions à croissance rapide » et qu'en ce qui concernait plus particulièrement les fabrications métalliques, « elles n'ont pas la place qu'elles tiennent dans les autres pays industrialisés ».

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il en va de même pour les considérations que le document Claes formule concernant le retard de la Belgique dans le domaine de la recherche scientifique et technologique. La nouvelle politique industrielle devra être menée parallèlement à une nouvelle politique en matière de recherche technologique, souligne-t-il. En effet, « en dépit des interventions financières considérables en faveur de la recherche et du développement, le bilan global n'a pas été satisfaisant. Les aides importantes sur fonds publics n'ont pu empêcher le retard de notre pays sur le plan technologique. Du manque d'innovation technologique a résulté le chômage structurel ».

Ce retard est réel, mais ici aussi le document Claes enfonce une porte ouverte et dans ce domaine également, les avertissements n'ont pas manqué. Constatant qu'à ce moment déjà, un écart sensible existait entre l'effort belge et celui fourni par beaucoup de pays comparables au nôtre en matière de recherche, le rapport de 1965 du C.N.P.S. avertissait que « la Belgique ne pourrait, sans graves inconvénients d'ordre économique, social et culturel, se situer chaque année plus en deçà du niveau moyen de développement scientifique et technologique de ces pays ».

LES RAISONS D'UNE CARENCE

Pourquoi l'effort nécessaire de réorientation industrielle n'a-t-il pas été fait ? Pourquoi les résultats en matière de recherche ont-ils été décevants ? Les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays ne disposaient-ils pas des instruments nécessaires.

Les explications fournies par le document Claes sont assez confuses. « Au fil des années, déclare-t-il, de nombreux instruments et organes se sont développés en fonction des besoins ». Et de citer Créditexport et le Ducroire pour l'exportation, les marchés publics pour les débouchés intérieurs, l'IRSIA et les services de politique scientifique pour la recherche, le Bureau du Plan, etc.

longue liste que complètent évidemment les lois d'expansion économique. Si bien que, s'il faut croire ce texte, « les instruments dont dispose la Belgique sont parmi les plus importants de l'Europe ».

Malgré cela, les pouvoirs publics ont été incapables de promouvoir une politique industrielle répondant réellement aux intérêts du pays.

Le document Claes le reconnaît : « Depuis une dizaine d'années, des tentatives successives ont été entreprises pour donner une nouvelle substance à la politique industrielle », mais « jusqu'à présent, ces efforts n'ont pas porté suffisamment de fruits ».

Pourquoi ? Les explications avancées témoignent d'un embarras compréhensible. C''est que pendant sept de ces dix années, le P.S.B. partagea les responsabilités gouvernementales et Willy Claes lui-même se trouva à plusieurs reprises à la tête de départements ministériels importants.

Dès lors, le document invoque une série de circonstances atténuantes pour expliquer l'incapacité des gouvernements de mener une politique industrielle valable : le manque de coordination entre les départements ministériels, l'attitude parfois contradictoire des différentes institutions publiques, l'insuffisance de l'information statistique, le manque d'infrastructures techniques et managériales des pouvoirs publics, etc.

Sans reconnaître la raison fondamentale de ces carences : le caractère même de la politique industrielle menée jusqu'ici.

LE SYSTEME DES « GUICHETS »

En quoi la « nouvelle politique industrielle » préconisée par Willy Claes se différencie-t-elle de celle de ses prédécesseurs?

Pour répondre à cette question, il convient d'abord de préciser les caractéristiques de la politique menée dans ce domaine par les différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays.

Cette politique se caractérise tout d'abord par son caractère passif. Les pouvoirs publics se sont en général bornés à accuelllir les demandes de crédits, subsides et aides diverses des entreprises privées.

Cela ne signifie pas que les autorités n'aient jamais pris d'initiatives. Bien au contraire, toute une série de « lois d'expansion économique » ont été adoptées pour encourager les investisseurs, des parcs industriels ont été aménagés, des missions ont été envoyées jusqu'en Amérique pour inciter les firmes étrangères à installer des filiales chez nous. Mais ces initiatives partaient toujours du principe que les pouvoirs publics doivent se borner à faciliter les initiatives du secteur privé. Le document Claes le rappelle : « Les pouvoirs publics sont presque toujours intervenus à la demande des entreprises, et ce en fonction de certaines possibilités ou difficultés qui pouvaient se présenter ».

Ces interventions se sont faites en pratiquant le système des « guichets ». C'est-à-dire que les entreprises ont pu solliciter l'appui des pouvoirs publics sous des formes diverses : crédits assortis de subsides pour leurs investissements, aides à la recherche, financement des exportations, marchés publics. Tout cela sans que ces diverses interventions ne s'inscrivent dans le cadre d'une politique industrielle globale et cohérente.

TRANSPARENCE ZERO

Le document Claes constate que ce manque de cohérence s'est accompagné d'un manque de transparence. « Eu égard à ce manque de limpidité, le résultat de la politique poursuivie ne peut pas être contrôlé suffisamment ».

C'est exact et bien que le document Claes n'insiste guère sur ce point, il est bon de s'y arrêter : personne en Belgique — pas même le gouvernement — ne connaît le coût réel de cette politique et personne ne peut en indiquer les résultats de façon précise.

Des chiffres peuvent certes être cités et ils sont impressionnants. Le total des crédits accordés par des parastataux en vertu des lois d'expansion économique dépasse les 350 milliards et les charges supportées par l'Etat sous forme de subventions d'intérêts et de primes en capital atteignent les 50 milliards. Mais ce ne sont là que les aspects les plus spectaculaires du coût de la politique industrielle et la liste des dépenses est beaucoup plus longue. Il y a aussi les crédits de la Caisse nationale du crédit professionnel et de l'Institut national du crédit agricole, les exonérations de droits d'enregistrement et les exemptions d'impôts, les aides à l'exportation, les avances pour prototypes et les subventions de l'IRSIA. Il y a également les frais d'infrastructure supportés par les pouvoirs publics (parcs industriels, routes, etc.), les interventions de la S.N.I. les subventions aux constructeurs de navires, les « compensations » aux achats d'armements. Sans parler de subsides indirects encore plus difficiles à chiffrer, les tarifs différentiels de la S.N.C.B., par exemple.

L'autre volet de l'opération est tout aussi difficile à établir. Ici aussi, des chiffres impressionnants ont été cités. Les investissements effectués avec les aides des lois d'expansion auraient permis la création de 360.000 « nouveaux emplois » de 1962 à 1976. Mais ce chiffre est établi sur la base des déclarations des investisseurs lors de leurs demandes de crédits. Il ne précise pas combien de ces emplois ont réellement été créés et combien ont été supprimés par la suite. Et il n'indique pas non plus combien d'emplois ont disparu dans les entreprises dont ces nouvelles créations ont entraîné la fermeture.

En réalité, il n'est qu'un aspect de la politique industrielle pratiquée jusqu'ici qui soit très clair : c'est qu'elle a largement contribué à l'implantation en Belgique des multinationales. Près des deux tiers des investissements destinés à la création de nouvelles usines effectués entre 1959 et 1975 avec l'aide des lois d'expansion l'ont été par des firmes étrangères.

LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS

Le document Claes entérine avec beaucoup de sérénité la politique menée pour attirer les investissements étrangers. « L'incapacité de l'industrie nationale d'assurer au cours des années cin-

quante une croissance économique suffisamment forte pour mener le pays dans de nouvelles voies industrielles a amené les responsables politiques qui ne disposaient pas de moyens d'Intervention directs à faire un appel massif aux investisseurs étrangers. Les pouvoirs publics n'avaient pas le choix, »

Pas le choix ou pas la volonté politique? Car s'il est vrai que les investissements effectués par des entreprises étrangères ont été considérables, il n'est pas exact qu'ils l'aient été « avec des capitaux en provenance de l'étranger ». Ils l'ont été, dans une très large mesure, avec des capitaux fournis sous forme de crédits à long terme accordés par des parastataux et assortis de subventions diverses à charge de l'Etat.

Le document Claes estime que les investissements étrangers ont été un moteur important du développement de l'industrie belge au cours des dix dernières années, qu'ils ont été à la base de ses transformations structurelles et de l'introduction de nouvelles technologies. Et il insiste sur l'importance de ces investissements pour l'emploi en rappelant que, dans certaines industries, la majorité des travailleurs sont à présent occupés dans des entreprises étrangères : jusqu'à 90 % des travailleurs dans les secteurs de l'électronique et du montage automobile, et 50 % dans la construction de machines. Mais il omet d'ajouter que la mainmise des multinationales sur les secteurs d'activité ayant le plus d'avenir a empêché un développement plus harmonieux et plus fructueux de notre industrie.

C'est un point que les partisans de l'implantation des multinationales passent toujours sous silence. A croire que sans ces investissements, les sites où des firmes étrangères ont installé des filiales seraient restés des terrains vagues et que les usines rachetées par Westinghouse ou B.S.N. auraient disparu sans laisser de traces.

C'est oublier qu'une politique plus lucide et plus soucieuse des intérêts du pays aurait pu assurer le succès d'initiatives nationales dans des secteurs de pointe et empêcher la mainmise de groupes étrangers sur beaucoup d'industries à croissance rapide.

L'exemple de l'industrie automobile, qui n'est en réalité qu'une industrie de montage en Belgique, devrait le rappeler. Avant la première guerre mondiale, l'industrie automobile belge était une des plus importantes du monde. Elle produisait 5.800 voitures par an, chiffre considérable à l'époque. Cette industrie périclita entre les deux guerres après que des firmes américaines eurent installé chez nous des usines de montage et elle disparut complètement après la conclusion du traité belgo-américain de 1935 qui réduisit les droits d'entrée sur les pièces détachées en accordant, en contrepartie, des facilités pour l'exportation de briques de Boom vers les Etats-Unis. Le gouvernement de l'époque estimait que la construction automobile n'avait aucun avenir dans un aussi petit pays que le nôtre. L'exemple de la Suède (Volvo) et des Pays-Bas (Daf) a par la suite prouvé le contraire.

Au lieu de revigorer nos structures industrielles, l'appel massif aux investisseurs étrangers a, dans une large mesure, transformé la Belgique en un « pays de succursales » avec les inconvénients qui en résultent. Les filiales belges des grandes sociétés étrangères sont en général à ce point dépendantes de la société mère que la mise au point de procédés nouveaux est faite entièrement à l'étranger, leur activité en Belgique se réduisant à la production parcellaire, voire au simple montage, de produits conçus ailleurs.

DE NOUVEAUX CADEAUX AUX MULTINATIONALES

Constatant que la Belgique est devenue dans une large mesure tributaire de l'étranger pour les branches nouvelles et expansives, le document Claes reconnaît qu'il serait nécessaire de « limiter la dépendance vis-à-vis de l'étranger dans le domaine de l'initiative industrielle » et qu'il apparaît de plus en plus qu'« il est risqué d'être tributaire de centres de décision sur lesquels on n'a guère de prise ».

Peut-on en conclure que la « nouvelle politique industrielle » préconisée par Willy Claes s'engagera dans une autre voie et que les pouvoirs publics cesseront de combler les multinationales de cadeaux ?

Il n'en est rien. Si le document Claes reconnait les dangers de la mainmise de groupes étrangers sur les secteurs potentiellement les plus dynamiques de notre industrie, il affirme néanmoins, quelques pages plus loin, que « notre politique industrielle devra tenir compte de la vocation naturelle d'un petit pays situé géographiquement comme le nôtre, d'une part, et d'attirer des investissements étrangers, et, d'autre part, de se montrer favorable à la collaboration multinationale. »

Des mesures sont dès à présent prévues pour s'engager encore plus loin que jusqu'ici dans cette voie : « Il sera organisé une campagne de prospection systématique aux fins d'attirer les investissements étrangers ».

Et des incitants spéciaux sont annoncés pour étendre le mouvement aux P.M.E. qui sont invitées à s'associer à des firmes étrangères dans des « joint ventures » : en échange du « savoir faire » du partenaire étranger, la S.N.I. pourra fournir le support financier.

En ce qui concerne les investissements étrangers, la « nouvelle politique industrielle » ne se différencie donc guère de celle pratiquée ces dernières années.

UN SILENCE PUDIQUE

Si le document Claes constate la vulnérabilité de beaucoup de secteurs industriels importants, il se montre très discret sur les causes de cette faiblesse. Les dirigeants de nos entreprises et les groupes financiers qui les contrôlent ne portent-ils donc pas la responsabilité de cette situation?

Sur ce point essentiel, le silence semble de règle. Tout au plus la première mouture du texte faisait-elle allusion au manque d'« entrepreneurship », d'esprit d'initiative du patronat. « La fameuse créativité et le dynamisme de l'industrie belge du passé ne se manifes-

tent pas suffisamment », y lisait-on. Mais cela même a paru de trop aux représentants patronaux. Quand le texte fut soumis aux partenaires sociaux, les dirigants de la F.E.B. ont exigé que la référence au manque de dynamisme du secteur privé soit atténuée et qu'on souligne l'existence d'exemples remarquables de l'esprit d'initiative patronal!

L'ECHO DES THESES PATRONALES

Non seulement le document Claes omet de préciser les causes essentielles des difficultés actuelles, mais il reprend à son compte les thèses que le patronat développe à ce sujet. Et cela d'un bout à l'autre, de façon systématique.

Dès ses premières pages, le texte fait état de « l'insuffisance de rentabilité des sociétés » et des difficultés que suscite « le climat social dans certaines régions ». Plus loin, il exprime l'avis que « certaines augmentations salariales "non liées à l'accroissement de la productivité, n'ont pas facilité les choses. » Quand il aborde le problème des exportations, il déclare que « des charges salariales parfois exorbitantes peuvent annihiler les possibilités d'une présence continue sur les marchés étrangers. » Et quand il définit les caractères de la « nouvelle politique industrielle » qu'il propose de mettre en œuvre, il précise que celle-ci comportera « une modération des frais salariaux ».

Exactement ce que réclament les dirigeants de la F.E.B.

UN FAUX NEUF

Dès lors ,on peut se demander en quoi « la nouvellle politique industrielle » proposée par Willy Claes diffère de celle menée jusqu'ici car les suggestions contenues dans le document qu'il a établi s'inscrivent pour l'essentiel dans les perspectives traditionnelles du capitalisme belge.

Bien que ce document attribue l'origine de la crise à une insuffisance de la demande, il n'accorde que fort peu d'importance au marché intérieur qu'il conviendrait pourtant de développer par priorité pour relancer la demande. S'il constate que le marché intérieur peut jouer un rôle pour le lancement de produits nouveaux, il souligne qu'il est pourtant « de dimension modeste ». Or le premier objectif d'une politique de redéploiement industriel bien conçue devrait être de l'élargir en s'appliquant à augmenter le pouvoir d'achat de la population afin d'accroître les débouchés des entreprises produisant des biens de consommation.

Si le document Claes ne se préoccupe guère de l'élargissement du marché intérieur, il attache par contre une importance considérable au développement des exportations. En cela également, la « nouvelle politique industrielle » respecte l'orientation traditionnelle de l'industrie belge, de la grande industrie tout au moins, car ce sont les grandes entreprises qui fournissent la majeure partie de nos exportations.

Ici, les suggestions abondent, y compris celle de la création d'une « banque d'exportation ». Une large place est faite aux commandes que ceux des pays en voie de développement qui disposent des ressources voulues pourraient placer chez nous, à leurs achats d'armes notamment. Et les exportateurs de capitaux ne sont pas oubliés : évoquant la perspective de l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne à la C.E.E., le document Claes déclare que le gouvernement devra veiller à ce que les firmes belges puissent user pleinement de leur droit d'établissement dans ces pays dont le bas niveau des salaires attirera les investisseurs étrangers.

ET LES REGIONS?

Les passages que le document Claes consacre aux régions ont d'emblée suscité de nombreuses critiques car leur orientation est profondément centraliste. Exprimant la « préoccupation de sauvegarder l'unité de la conception de la politique industrielle », ils se bornent à ajouter que, pour le reste, « le cadre de la politique nationale permet toutefois aux organismes régionaux de prendre des initiatives dans des matières spécifiquement régionales, ainsi que d'être associées à l'exécution de la politique nationale ».

Mais toutes les suggestions concernant le renforcement des instruments destinés à la préparation de la politique industrielle (Commission d'Orientation et de Coordination des marchés publics, SNI, OPI, Bureau du Plan, etc.) se réfèrent à des institutions nationales dont le document propose d'accroître les pouvoirs alors qu'il reste fort vague sur le rôle des SDR (Sociétés de développement régional) appelées à prendre des initiatives à l'échelle régionale.

La réponse que Willy Claes a donnée à ces critiques — « qu'il ne lui appartient pas de définir ce que sera demain la compétence économique des régions » — n'est guère convaincante puisque la « nouvelle politique » qu'il propose concerne les dix années à venir. Et les retouches apportées au texte primitif sont bien modestes puisqu'elles se bornent à noter que « les problèmes régionaux spécifiques exigent indubitablement des mesures spécifiques ». Comme l'aurait dit M. de la Palice.

STIMULER LE SECTEUR PRIVE

En ce qui concerne les interventions des pouvoirs publics dans la restructuration industrielle, le document Claes prévoit en tout premier lieu la poursuite de la politique menée depuis vingt ans : l'octroi de crédits et subsides aux entreprises qui les utilisent pour effectuer les investissements décidés en fonction de leurs seuls intérêts. La politique industrielle « globale » en faveur de l'expansion (c'est-à-dire l'octroi des aides financières prévues par les « lois d'expansion économique ») sera poursuivie et tous les avantages accordés dans ce domaine (y compris les primes en capital, les exonérations de dividendes, de plus-values, d'investissements créateurs d'emplois, etc.) seront maintenus.

Le document ajoute que cette politique « globale » doit s'accompagner de mesures plus sélectives (par branche, par gamme de produits ou grâce à des aides accrues à la recherche et au développement) en rappelant toutefois que si l'on n'a guère obtenu des résultats bien brillants dans ce sens jusqu'ici, c'est seulement parce que la législation existante fut « insuffisamment appliquée ».

En ira-t-il autrement désormais? Le document Claes en exprime l'espoir mais, pour qu'il en aille ainsi, il s'en remet au bon vouloir des milieux patronaux.

Le chapitre final qui réunit les « propositions pour une nouvelle politique industrielle » le souligne. Cette politique vise « à une rénovation de l'esprit d'initiative, du goût du risque et des responsabilités... On attend du secteur privé une audace et une créativité industrielles. » En échange, les pouvoirs publics sont prêts à octroyer des aides pour développer de nouvelles activités en vue de stimuler les entreprises privées.

Quand ces activités seront rémunératrices, les entreprises en récolteront les bénéfices. Dans les secteurs où l'on effectuera des rationalisations entraînant une diminution des effectifs, celles-ci devront s'accompagner de mesures sociales qui en atténueront les conséquences. Mais les entreprises ne devront pas en payer les frais. « Le coût de ces mesures sociales doit être supporté par la collectivité en vertu du principe de solidarité ».

ET L'INITIATIVE INDUSTRIELLE PUBLIQUE ?

Le « programme de gouvernement » proposé par le parti socialiste belge à la veille des élections d'avril 1977 accordait une grande importance à l'initiative industrielle publique : « Aux insuffisances de la relance par des investissements privés, une réponse devra être apportée par l'initiative industrielle publique ».

Lors de sa formation, le gouvernement Tindemans II reprit l'idée sous une forme sensiblement atténuée : « A côté de l'initiative lindustrielle privée et sur un pied d'égalité avec elle, l'initiative industrielle publique devra contribuer au renforcement de nos structures industrielles ».

Neuf mois ont passé sans qu'on avance d'un pouce dans cette voie. Et si le document Claes reparle de l'initiative industrielle publique, c'est avec tellement de réticences qu'on est amené à se demander si le ministre des Affaires économiques accorde encore la moindre importance aux objectifs que son parti se fixait il y a un an.

Le fait est que le gouvernement Tindemans II manifeste une allergie évidente à l'égard de toute intervention directe des pouvoirs publics dans la gestion industrielle. Le cas de Fairey et la décision de vendre les usines Fabelta à l'encan en témoignent.

Si le document Claes confirme que les possibilités d'action de la S.N.I. seront élargies comme le prévoyait la déclaration gouvernementale, il est néanmoins prévu que ce parastatal devenu « holding public » exercera la plupart de ses activités en collaboration avec le secteur privé. Le texte souligne du reste que « l'accent mis sur l'initiative industrielle publique ne signifie nullement que le secteur privé n'aura pas un rôle important, voire prépondérant dans la diversification des structures industrielles ».

diversification des structures industrielles ».

Pour justifier le rôle prépondérant que la « nouvelle politique industrielle » confère au secteur privé, le document Claes attribue aux groupes industriels et financiers une compétence que leur gestion déplorable de l'économie ne justifie guère. Il déclare que, grâce aux initiatives mixtes avec des entreprises privées, « ces dernières pourront mettre leur savoir-faire et leur expérience au service de la nouvelle politique ». Et il exprime le vœu « que le secteur privé "joue le jeu" et participe activement avec l'aide de ses experts, de son savoir-faire et de ses relations commerciales et financières » à sa réalisation.

Bien mieux! Estimant que les pouvoirs publics manquent de personnel assez nombreux pour établir les options d'une politique industrielle valable, il envisage de confier ce soln aux services d'études des groupes industriels et financiers. Pour faciliter l'opération, « le holding public pourrait prendre des participations dans les bureaux d'étude et d'ingéniérie existants ». Ce qui aboutirait en pratique à charger les bureaux d'étude d'Electrobel, de Tractionnel ou de la Cobepa de déterminer la politique industrielle du gouvernement!

Si la « nouvelle politique industrielle » s'inscrit dans la même perspective que celle pratiquée jusqu'ici, elle s'en distingue en effet légèrement sur un point : elle tend à resserrer les liens entre l'Etat et les groupes industriels et financiers. C'est en fait la seule « nouveauté » du plan Claes. Il tend à institutionaliser la politique de participation des pouvoirs publics avec le secteur privé au sein de sociétés mixtes. Système dont le capitalisme s'accomode à merveille puisqu'il est tout à son avantage : les pouvoirs publics fournissent l'argent et le secteur privé conserve les leviers de commande.

Désarmement

Quels sont le niveau des armements et l'effort d'armement de chacun des grands blocs militaires : OTAN et Pacte de Varsovie?

C'est une question délicate, à la fois parce que les informations sont difficilement contrôlables, et parce qu'elles comportent des éléments techniques qui échappent aux profanes que nous sommes.

On peut ,cependant, citer certains chiffres.

Dans le cadre des négociations de Vienne, sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale (c'est-à-dire dans une zone comprenant la R.D.A., la Pologne et la Tchéco-slovaquie d'une part; la R.F.A. et les Etats du Benelux d'autre part), les chiffres suivants ont été fournis de part et d'autre et font actuellement l'objet de discussions:

Forces terrestres - Pacte de Varsovie		805.000
Forces terrestres - OTAN		731.000
(auxquelles il convient d'ajouter les forces françaises tionnées sur le territoire de la RFA = 60.000).	sta-	
Forces terrestres et aériennes - Pacte de Varsovie		987.300
Forces terrestres et aériennes - OTAN		921.000

Dans la brochure « Travailleurs d'Europe », éditée par le Comité international pour la Sécurité et la Coopération européennes, on trouve les estimations suivantes des dépenses d'armements de l'U.R.S.S. et des U.S.A.

UNION SOVIETIQUE

	Milliards de roubles	En % du budget global de l'Union
1973	17,9	9,7 %
1974	17,4	9,1 %
1975	17,6	8,4 %
1976	17,2	7,8 %

	Prix fixes en milliards de dollars	Prix courants en milliards de dollars	En % du PNB
1972	72,0	77,6	6,7 %
1973	68,5	78,4	6,0 %
1974	67,6	85,9	6,1 %
1975	64,1	88,9	?

Les auteurs faisaient remarquer que les notions « budget global de l'Union » pour l'U.R.S.S. et « Produit National Brut » pour les U.S.A. ne sont pas tout à fait comparables.

Ajoutons deux remarques.

Tout d'abord, il est connu que les Etats-Unis sont plus « riches » que l'U.R.S.S. (on a estimé la richesse des Etats-Unis à deux fois celle de l'U.R.S.S.). Pour maintenir un niveau comparable d'armements, l'U.R.S.S. doit donc y consacrer une part proportionnellement plus importante de ses ressources.

D'autre part ,on ne peut limiter la comparaison à l''U.R.S.S. et aux Etats-Unis ,sans tenir compte de leurs alliés. Dans une correspondance de Bonn du journal « Le Soir » du 3 février, la Bundeswehr est qualifiée d'« armée la plus puissante de l'OTAN aussitôt après celle des USA, avec 496.0000 soldats d'active, plus des effectifs s'élevant à 184.000 civils «. En plus, la Grande-Bretagne et la France, dotées toutes deux de l'arme nucléaire, sont des puissances bien plus considérables que les alliés de l'U.R.S.S., au sein du Pacte de Varsovie.

« Les Cahiers de Combat pour la Paix », publication du Mouvement français de la Paix, dans sa livraison de décembre 1977-janvier 1978 consacrée aux problèmes du désarmement, publie le tableau suivant :

DEPENSES MONDIALES EN 1976

(milliards de dollars)			
NY CONTROL OF SERVICE SERVICES		Montant	Pourcentage
PROCHE-ORIENT		27,30	8,40
EXTREME-ORIENT (HORS CHINE)		6,42	1,90
AMERIQUE DU SUD		5,60	1.60
ASIE DU SUD		4.00	1.20
AFRIQUE (HORS EGYPTE)		6,49	1,90
AMERIQUE CENTRALE		1,19	0,30
TOTAL TIERS MONDE		51,00	15,30
USA		99,10	29,70
AUTRES OTAN (DONT FRANCE)		60.00	18,00
OTAN		159,10	47,70
URSS		61,10	18,00
AUTRES PACTE VARSOVIE		11,00	3,30
PACTE VARSOVIE		72,10	27,30
CHINE		36,00	10,90
AUTRES			
AUTRES		15,80	4,80
	TOTAL	334,00	100,00
	0.0000		

Dans le volume du SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute, dont le sérieux est reconnu), World Armements and Disarmement, SIPRI Yearbook 1977, l'on trouve les estimations suivantes des arsenaux nucléaires stratégiques américains et soviétiques :

U.S. and Soviet Strategic Nuclear Delivery Systems, 1968-1977 Total Bombers and Missiles 1968 1969 1970 1972 1971 1973 1974 1975 1976 1977 USA 2.352 2.352 2.255 2.255 2.206 2.206 2.166 2.145 2.124 2.124 USSR 1.495 1.886 2.027 2.123 2.251 2.371 2.427 2.424 2.404 1.109 Total Warheads on Bombers and Missiles 4.200 4.200 4.000 4.600 5.700 6.784 7.650 8.500 USSR 1.100 1.350 1.800 2.100 2.500 2.200 2.500 2.500 3.300 4.000

Frank Barnaby, directeur du SIPRI, dans le « Bulletin of the Atomic Scientists » de juin 1977, commentait en ces termes l'effort qualitatif des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. : « Both the United States and the Soviet Union are improving their strategic nuclear States qualitatively along roughly the same lines. The United States remains ahead of the Soviet Union in almost all areas of the strategic nuclear technology, but the gap is closing ».

Cette appréciation était donnée avant, semble-t-il, la mise en service par les Etats-Unis des missiles Cruise et surtout avant qu'il ne soit question de la bombe à neutrons ,dont la mise en fabrication viendrait bouleverser toutes les données du problème, en faisant disparatire la distinction entre armes nucléaires stratégiques et tactiques.

Voilà quelques-unes des informations dont les non-initiés peuvent disposer actuellement. Quelle que soit la prudence avec laquelle les chiffres doivent être interprétés, ces données font en tout cas apparaître le manque de fondement de la théorie alarmiste selon laquelle une Europe sans défense serait à la merci d'une attaque-surprise; elles démentent les informations « de source bien informée » (en réalité en provenance du Pentagone et de la C.I.A., régulièrement répétées depuis trente ans) sur la disproportion entre les forces de l'Est et de l'Ouest.

Dans un livre publié en 1968, « Sécurité américaine et paix mondiale », Mac Namara, alors ex-secrétaire à la Défense, écrivait : « Ce problème repose en grande partie sur une vieille erreur. De nombreux Américains et Européens, militaires et civils, ont pris pendant des années l'habitude de considérer que les pays du Pacte de Varsovie pouvaient écraser les défenses non nucléaires de l'O.T.A.N. en déclenchant par surprise, avec presque cent divisions, une attaque contre la seule Allemagne. Selon eux, on pouvait s'attendre à des assauts encore plus terribles, presque sans préavis... En 1961, le Département de la Défense commença à calculer d'un peu plus près ce qu'il fallait pour rétablir l'équilibre des forces non nucléaires. Nous avons découvert que l'importance réelle de l'armée terrestre soviétique était bien inférieure à ce qu'on avait imaginé... »

^{(*) «} Les Etats-Unis et l'Union soviétique sont en train d'améliorer la qualité de leurs forces stratégiques nucléaires selon des modalités semblables. Les Etats-Unis restent en tête — devant l'URSS — dans la plupart des domaines de la technologie stratégique nucléaire, mais l'écart se réduit ».

De telles « erreurs » ne sont-elles pas commises chaque fois qu'il s'agit de justifier de nouvelles dépenses militaires importantes, le franchissement d'une nouvelle étape dans la course aux armements?

A

Mais le problème n'est pas seulement de « mesurer » la course aux armements.

La course aux armements présente, certes, par elle-même, des dangers considérables, y compris pour la survie de l'humanité, en ce sens qu'un conflit où l'on viendrait à mettre en œuvre les formidables arsenaux militaires accumulés risquerait fort de lui être fatal.

Mais je ne pense pas qu'à un ceratin point de non-retour, la course aux armements rendrait la guerre nucléaire inévitable, que celle-ci deviendrait le résultat automatique de la course aux armements, sans même que la volonté des hommes puisse encore intervenir.

La course aux armements elle-même ne peut être considérée comme une fatalité, échappant au contrôle et à la volonté des hommes.

Quelles sont, à notre époque, les causes de la course aux armements ?

Une thèse fort courante, dans les milieux qui luttent pour le désarmement, est que la course aux armements serait due à l'action de groupes de pression, les fameux complexes militaro-industriels.

Cette thèse contient sans doute une large part de vérité.

Il n'est pas contestable que ,dans les pays capitalistes avancés, l'industrie et le commerce des armements procurent aux groupes financiers les plus puissants d'énormes super-bénéfices et que, dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat, il existe une véritable symbiose entre ces groupes et les appareils d'Etat.

Ajoutons-y que, dans le cadre des économies capitalistes, les problèmes de reconversion — non seulement des industries d'armements proprement dites mais de tous les secteurs de l'économie travaillant directement ou indirectement pour l'armement — seraient extrêmement délicats.

L'économie capitaliste en crise présente ce paradoxe que d'énormes richesses sont gaspillées dans la course aux armements, que la militarisation de l'économie est sans doute l'une des causes mêmes de la gravité de la crise et qu'en même temps, sans réformes profondes allant dans le sens d'une direction démocratique de l'économie, les problèmes de la reconversion risquent de provoquer de très grandes difficultés.

Existe-t-il des phénomènes semblables dans les pays socialistes ? La course aux armements, par les ressources qu'elle absorbe, y constitue un obstacle important au développement éco-

ner Manifestation **Nationale** Bruxelles -7 MAI 78 Campagne Nationale de soutien aux Nations Unies Comité National d'Action pour la Paix et le Développement pour le Désarmement GLAND Concertation Paix et Développement

nomique et social et, dans le cadre d''économies socialistes planifiées, l'attribution de ces ressources à d'autres secteurs économiques ne peut poser les mêmes problèmes que dans des économies capitalistes ,dont la seule loi est celle du profit.

On peut sans doute admettre que ,dans les pays socialistes où il existe des armées puissantes, où des secteurs de l'économie travaillant pour l'armement bénéficient peut-être d'une situation privilégiée, il puisse exister des catégories de dirigeants militaires et d'entreprises qui considèrent que leur situation et, éventuellement, leurs privilèges, seraient mis en cause par le désarmement. Mais un tel phénomène, parce qu'en opposition flagrante avec les intérêts évidents de l'ensemble de la société et de la population, ne peut avoir, et de loin, des racines aussi profondes que dans les pays capitalistes.

1

Aussi puissants que puissent être les complexes militaro-industriels, je ne pense pas, toutefois, qu'il faille y voir la cause la plus profonde de la course aux armements.

La course aux armements, les alliances militaires, la guerre elle-même sont nécessairement des moyens d'une politique, elle-même fonction d'un rapport de forces — à la fois politique, économique et militaire — à l'échelle mondiale.

De quelle politique l'Alliance Atlantique, dont notre pays fait partie, est-elle l'instrument ?

La thèse offiicelle est qu'il s'agit d'une alliance uniquement défensive, ayant pour seul objectif de nous protéger contre une agression du bloc soviétique.

Cependant, il échappe parfois à des personnalités importantes de l'Alliance certaines déclarations qui rendent un tout autre son, — et sur lesquelles la grande presse est alors d'une discrétion étonnante.

En avril 1977, M. Strauss-Hupé, représentant permanent des Etats-Unis auprès du Conseil Atlantique, y prononçait un discours d'adieu au cours duquel, d'après les « Nouvelles atlantiques », il déclarait : « l'Union Soviétique n'a jamais eu l'intention, et elle ne l'a pas maintenant, de se livrer à une guerre nucléaire agressive. En effet, l'U.R.S.S. probablement n'a pas non plus l'intention de se livrer à une guerre de quelque nature que ce soit... car l'objectif de la puissance militaire de l'Union Soviétique ... a été de fournir des supports à sa stratégie de conflit politico-psychologique ... c'est-à-dire l'encerclement graduel de l'Ouest en réduisant ses bastions stratégiques et économiques, en dehors des limites territoriales des pays occidentaux ».

Qu'est-ce donc que les bastions stratégiques et économiques de l'Ouest en dehors des limites territoriales des pays occidentaux, sinon les bases de l'impérialisme en Afrique, en Asie et en Amérique latine, avec pour objectif le maintien de l'exploitation et du pillage néo-colonialiste de ces régions?

Et il est vrai que les mouvements de libération et les Etats progressistes du Tiers-Monde qui combattent l'impérialisme bénéficient d'une aide politique, économique et aussi militaire de l'Union Soviétique et d'autres pays socialistes. Sans cette aide, sans l'existence même de la puissance du camp socialiste, les luttes de libération nationale, d'une importance décisive pour l'avenir de l'humanité tout entière, ne pourraient être victorieuses.

On connaît l'importance que les responsables de l'OTAN attachent à son « flanc Sud ». Or, qu'est-ce que le flanc Sud de l'OTAN sinon le Moyen-Orient, le monde arabe et, au delà, toute l'Afrique?

Il n'est d'ailleurs pas que dans le Tiers-Monde que l'impérialisme se sente menacé et qu'il veuille se réserver les moyens de la puissance militaire accumulée au sein de l'OTAN. L'évolution démocratique de pays capitalistes européens l'inquiète également.

On connaît la prise de position récente de M. Carter (reprenant celle de son prédécesseur), au sujet de l'entrée éventuelle de communistes dans des gouvernements de pays de l'Alliance Atlantique. On connaît également l'écho qu'a cru devoir y faire M. Luns, secrétaire général de l'OTAN. MM. Carter et Luns n'ont certes pas menacé l'Italie ou d'autres pays d'intervention militaire. Mais le fait qu'un lien soit établi entre l'appartenance de certains pays à l'Alliance Atlantique et leur évolution politique interne est, par luimême ,d'une très grande gravité.

L'Alliance Atlantique est, fondamentalement, un instrument de la domination impérialiste sur les peuples du monde. Elle est la Sainte Alliance des principales puissances impérialistes.

C'est pourquoi il existe un lien étroit entre les problèmes actuellement à l'ordre du jour du désarmement, de la libération des peuples du Tiers-Monde et de transformations démocratiques dans une perspective socialiste dans des pays capitalistes européens, l'ensemble de ces problèmes s'inscrivant dans le cadre général de la lutte anti-impérialiste, ou, en d'autres termes, de la lutte des classes à l'échelle mondiale.

Des plans comme ceux de défense globale du territoire se situent d'ailleurs directement dans le cadre de la lutte des classes à l'échelle nationale.

٨

Est-ce à dire que nous réclamions le démantèlement et le désarmement unilatéraux de l'OTAN et des Etats qui en sont membres ?

Il n'y a, tout d'abord, aucune raison de le faire.

Si l'on considère la puissance militaire du camp socialiste comme justiifée en tant que contre-poids indispensable à celle de l'impérialisme, il en résulte qu'il convient de la réduire ou de la supprimer dans la mesure où serait réduite ou supprimée celle de l'impérialisme.

L'on peut estimer, d'ailleurs, que la réduction et la suppression de la force militaire au sein du camp socialiste auraient des effets

bénéfiques sur l'évolution interne des pays qui en font partie. Non seulement elles libéreraient des ressources importantes pour leur développement économique et social, mais elles devraient amener le retrait des troupes soviétiques des autres pays du Pacte de Varsovie, et rendre impossibles des événements tels que l'intervention des armées du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, il y aura bientôt dix ans.

D'autre part, le désarmement est impossible si l'on ne réussit pas à créer un climat de confiance pour l'ensemble des peuples des pays concernés. La seule voie possible, la seule voie réaliste du désarmement est, dès lors, celle des mesures progressives, simultanées et réciproques, dans le respect de la sécurité de chaque partie.

Où en est-on dans la voie du désarmement négocié?

Des négociations sont en cours depuis plusieurs années. Les résultats obtenus sont, toutefois, décevants.

Les négociations de Vienne, en cours depuis 1973, ont pour objectif la réduction des forces armées dans la zone Centre-Europe (R.D.A., Tchécoslovaquie et Pologne d'une part; R.F.A. et Benelux d'autre part). Certains progrès auraient été accomplis, notamment sur :

- L'accord de principe de ne porter atteinte à la sécurité d'aucune partie;
- L'acceptation, par les Etats socialistes, du principe de deux phases et d'une première réduction des forces U.S.A.-U.R.S.S.;
- Le fait d'avoir obtenu de chaque partie des données chiffrées, même si celles-ci sont encore l'objet de discussions (v. cidessus);
- 4. L'existence de diverses propositions, à partir desquelles des projets d'accord pourraient éventuellement se dégager quand se manifestera la volonté politique de conclure.

Il existe, toutefois, des divergences importantes :

- sur l'équilibre des réductions conçu de façon différente : pour les Etats du Pacte de Varsovie, les réductions doivent s'effectuer par pourcentage égal, afin de ne pas modifier le rapport des forces qui existe maintenant ; pour les Occidentaux, les forces du Pacte de Varsovie, qu'ils considèrent comme actuellement supérieures en effectifs terrestres et en blindés, devraient être réduites beaucoup plus que celles de l'OTAN ;
- sur l'objet des réductions : initialement, les Occidentaux ne parlaient que des forces terrestres, tandis que les Etats socialistes préconisaient une réduction échelonnée des forces terrestres et aériennes et de tous les armements, y compris les armes nucléaires et les vecteurs ; par la suite, les U.S.A. ont avancé une proposition de réduction de leurs armements nucléaires en Europe centrale, mais cette offre était faite dans le cadre du schéma occidental de réduction asymétrique;
- sur le fait que les Etats soicalistes ,en acceptant actuellement les deux phases, réclament cependant, dès à présent, des

engagements nationaux de réduction pour la seconde phase; la proposition occidentale comprend seulement le gel des forces armées autres que celles des U.S.A. et de l'U.R.S.S. pendant la première phase, un plafond collectif pour chaque bloc devant être établi lors de la seconde phase (II s'agit ici, tout particulièrement, de la Bundeswehr qui, dans le schéma occidental, pourrait fort bien ne pas être affectée par les réductions).

Notons encore la proposition des Etats socialistes d'un gel à l'état actuel des forces armées pendant la durée des négociations. Jusqu'à présent, cette proposition n'a pas été acceptée par les Occidentaux. (1)

Les négociations SALT, que mènent de façon constante les Etats-Unis et l'Union Soviétique ,sont relatives à la limitation des armements stratégiques. Elles ont permis la conclusion de certains accords bilatéraux de limitation des armements nucléaires les plus importants ou de prévention de la guerre nucléaire.

Certains accords multilatéraux ont également été signés. Les plus importants sont sans doute : le traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, signé le 5 août 1963, entré en vigueur le 10 octobre 1963 et ratifié par 108 Etats ; le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, signé le 1er juillet 1968, entré en vigueur le 5 mars 1970 et ratifié par 101 Etats.

La Conférence du Comité du désarmement, ou Conférence de Genève, qui réunit les représentants de 31 Etats (la Belgique n'en fait pas partie), s'efforce de mettre au point divers traités. Certains de ses projets, notamment ceux relatifs au traité sur les essais nucléaires et à la prolifération des armes nucléaires, ont abouti.

Si certains résultats ont donc été obtenus, ils sont bien maigres en comparaison de l'énorme accélération que subit, par ailleurs ,la course aux armements.

La signature de l'Acte final de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération européennes, à Helsinki, le 1er août 1975, aurait dû permettre d'autres espoirs.

En entérinant le règlement des problèmes litigieux au centre de l'Europe, en proclamant les principes de droit qui doivent être à la base des relations internationales, en impulsant un large développement de la coopération, elle enlevait les obstacles les plus importants s'opposant à des progrès sérieux des négociations sur la réduction des forces armées en Europe.

Ce fut une occasion manquée.

En mai - juin prochain, une session spéciale de l'assemblée générale des Nations-Unies sera consacrée au problème du désarmement. Elle doit, en principe, préparer une Conférence mondiale du Désarmement. Cette réunion avait été tout particulièrement réclamée par les pays non-alignés, réunis à Colombo, en août 1976.

⁽¹⁾ Source des informations : « D'Helsinki à Belgrade », publication du Comité international pour la Sécurité et la Coopération européennes.

Il faut absolument que la réunion des Nations-Unies ne soit pas une nouvelle occasion manquée, mais qu'elle donne l'impulsion politique nécessaire pour que les négociations en cours ou à entreprendre aboutissent rapidement à des résultats concrets et substantiels.

C'est pourquoi il est d'une importance capitale que la session spéicale de l'ONU soit accompagnée d'un mouvement puissant de l'opinion publique internationale; qu'elle soit littéralement portée par l'opinion publique internationale.

C'est dire toute l'importance qu'ont, sur le plan international, la Conférence des Organisations non-gouvernementales qui doit se réunir à Genève du 27 février au 2 mars, et, sur le plan national, la campagne « Désarmer pour survivre ».

٨

L'appel de la campagne « Désarmer pour survivre » reprend toute une série de propositions d'accords internationaux, tendant à l'interdiction absolue des armes nucléaires, à la dissolution des blocs militaires ,au désarmement général et complet.

Comme le dit l'appel, il s'agit de propositions qui ont déjà été formulées. Des progrès réels dans la voie du désarmement dépendent donc essentiellement de la volonté politique de les mettre en œuvre. Provoquer cette volonté politique, tel doit être d'abord l'objectif du large courant populaire qu'il s'agit de susciter.

L'appel propose également un certain nombre d'initiatives sur le plan national.

Cela nous paraît fort important.

Le désarmement ne résultera pas seulement des solennelles déclarations de principe, même faites au niveau le plus élevé.

Depuis des années ,de telles déclarations sont faites régulièrement, et elles n'empêchent pas que la course aux armements se poursuive et s'accélère.

Il arrive même qu'elles servent à la justiifer.

C'est ainsi que ,dans son exposé fait à l'occasion de la discussion du budget de la Défense Nationale pour l'année 1972, M. Vanden Boeynants déclarait :

- « Détente et Défense sont les éléments moteurs de la doctrine de l'O.T.A.N. Ces deux concepts sont intimements liés.
- » Avec nos partenaires de l'Alliance, nous nous efforçons de rechercher les voies les meilleures pour arriver à une Réduction Mutuelle et Equilibrée des Forces (M.B.F.R.) et assurer le succès d'une Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (C.S.C.E.).
- » Compte tenu de la disproportion actuelle entre les forces de l'Est et de l'Ouest, une des conditions essentielles pour assurer le succès des négociations est de maintenir et d'améliorer le potentiel actuel de l'Allliance. C'est pour cela que la Belgique s'est engagée

à plusieurs reprises à ne pas réduire son effort de défense unilatéralement. »

Contrairement à la doctrine de M. Vanden Boeynants, les signataires de l'appel « Désarmer pour survivre » ont pensé qu'un pays comme la Belgique pouvait et devait jouer à la fois un rôle moins timoré dans les négociations internationales et assortir les propositions plus audacieuses qu'elle devrait y faire de mesures concrètes prises sur le plan national, ne serait-ce qu'à titre d'exemple et en vue de débloquer la situation.

Une telle politique exige, ne nous le cachons pas, une indépendance beaucoup plus grande à l'égard de l'OTAN et des Etats-Unis. Il faut, tout particulièrement que les fameux engagements envers l'O.T.A.N., pris en réalité au niveau des états-majors militaires et qui n'ont jamais fait l'objet d'un débat politique sérieux — cessent d'être la loi devant laquelle chacun est censé s'incliner sans discussion.

Dans une telle optique, les mesures nationales sujvantes paraissent particulièrement importantes :

- l'opposition de la Belgique à la bombe à neutrons,
- le refus du système Hawk-Helip et de la ceinture de fusées autour de la ville d'Anvers,
- le gel des armements et des dépenses militaires, cette initiative soutenant une proposition allant dans ce sens à la Conférence de Vienne, et comme seconde étape la réduction de 10 % de nos dépenses militaires,
- le vote rapide des propositions de loi relatives au commerce des armes.

C'est à telles mesures que l'opinion démocratique de notre pays jugera la volonté réelle de désarmement de nos instances gouvernementales. Ce sont également ces mesures qui assureront la crédibilité et l'autorité des propositions de la Belgique au niveau international.

Le Catéchisme du peuple d'Alfred Defuisseaux

Jean Puissant, dont les recherches historiques portent principalement sur le mouvement ouvrier dans le Borinage (1), a consacré sa communication au récent Colloque sur la formation du lien politique (UCL 1976) au Catéchisme du peuple d'Alfred Defuisseaux. Plus précisément, il a estimé l'influence que ce célèbre pamphlet a pu exercer dans le phénomène de maturation politique de la classe ouvrière wallonne, en particulier au Borinage.

Nous remercions la « Documentation d'anthropologie » de nous avoir autorisés à reprendre de très larges extraits de cette communication. Nous remercions Jean Puissant d'avoir accepté que son texte soit présenté ici avec un appareil de notes plus réduit que dans sa version académique.

1. L'IMPORTANCE DU CATECHISME

Pourquoi privilégier ainsi ce texte d'une vingtaine de pages parmi tant d'autres brochures, formes vivantes de l'action politique au XIXe siècle?

Il suffirait de dresser un bilan de l'historiographie concernant cette période pour constater qu'il est cité partout et par tous, et qu'il reçoit les qualificatifs les plus significatifs tels que « fameux », « célèbre », etc... L'historiographie socialiste lui fait également une place de choix mais dans une optique curieuse. On y place en effet le Catéchisme en exergue pour mieux effacer le rôle ultérieur de son auteur en rapide et complet désaccord avec la direction du

⁽¹⁾ PUISSANT J. La structuration politique du mouvement ouvrier dans le Bo-Thèse de doctorat inédite. Bruxelles 1974.

jeune Parti Ouvrier Belge (P.O.B.). Cette renommée est néanmoins toute relative. Ce moment essentiel de notre histoire et ses répercussions sont en général passés sous silence dans la littérature de vulgarisation et des manuels scolaires, si ce n'est depuis quelques années où le renouveau de l'historiographie les sort de leurs oubliettes.

Citons ici rapidement, avant de les développer, quelques facteurs objectifs de cette renommée :

- Le volume de l'édition qui s'est élevée à 200.000 exemplaires, sans compter les rééditions ultérieures; ce qui constitue un phénomène unique dans la littérature politique de notre pays.
- Les réactions que le catéchisme a suscitées tant dans la presse que chez les publicistes de l'époque qui ont écrit de nombreux contre-catéchismes pour essayer d'en briser l'influence; les tentatives de son auteur pour renouer avec le premier succès en faisant paraître de nouveaux catéchismes dans les mois et les années qui suivent (2).
- La rigueur de la répression de la justice contre cette brochure et son auteur après la tourmente sociale de mars 1886.

Adversaires et partisans, autorités politiques et judiciaires, historiens et publicistes se rejoignent donc dans l'importance accordée à ce texte. La validité de la question posée est donc établie. Quel est le rôle joué par ce pamphlet dans la vie politique et sociale belge ? Quelle a été son influence sur la formation et l'évolution du mouvement ouvrier dans notre pays ?

2. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE

Avant d'envisager le texte en lui-même, il est nécessaire de rappeler les circonstances de sa parution.

Après la phase d'expansion économique particulièrement forte mais brève qui suit la guerre franco-prussienne de 1870, la conjoncture se renverse en 1873-74 et la longue phase de dépression qui s'en suit ne s'atténue que dans les années nonante. Le fond de la crise est atteint, selon les secteurs et les régions, durant les années 1883-1886, extrêmement dures pour les classes populaires tant dans les grandes villes que dans les bassins industriels de Wallonie. Une des caractéristiques principales de cette crise est justement d'être à peu près générale, elle touche les divers secteurs de la grande industrie; métallurgie, verrerie, mines mais aussi l'ensemble de la production industrielle et artisanale, les travaux publics. Eudore Pirmez, ancien ministre libéral, diagnostiquait une grave crise de surproduction mais en fait c'était une période de misère généralisée à peine atténuée par la diminution des prix des denrées agricoles. Les salaires diminuent partout. Dans les charbonnages par

⁽²⁾ Son frère Léon Defuisseaux publie au mois de mai un Deuxième Catéchisme du Peuple pour démarquer la campagne en faveur du suffrage universel de l'anarchisme en attaquant violemment ce dernier. A. Defuisseaux signe par la suite Le grand Catéchisme du Peuple — Bruxelles, juillet 1886; Le catéchisme de la femme du Peuple, Wasmes 1890; Le catéchisme du petit bourgeois et de l'ouvrier; Marchienne au Pont, 1890. Le Catéchisme du cultivateur. Pâturages, 1894. Catéchisme de l'électeur, Wasmes, 1898 etc...

exemple les salaires durant l'hiver 1884-1885 retombent au niveau de ceux de 1870.

Mais c'est surtout le sous-emploi, le chômage qui caractérise la crise. Dans les charbonnages, l'exploitation de certains puits est abandonnée; les autres ne sont plus en activité que trois, quatre, cinq jours par semaine. Des hauts-fourneaux, des fours à verre sont éteints. Dans la verrerie, en 1884, un souffleur sur deux est sans travail. Dans les villes, le nombre de « sans travail » augmente rapidement; leurs cortèges entretiennent une certaine agitation surtout durant l'hiver. Des grèves défensives éclatent dans plusieurs secteurs; verrerie en 1884, charbonnages en 1885. La crise économique provoque une crise généralisée.

 Cette période est caractérisée également par un renouveau de l'agitation politique démocratique et socialiste qui trouve évidemment un terrain favorable dans la dégradation de la situation économique et sociale. Ses objectifs sont purement politiques : agitation républicaine en septembre 1884, agitation révisionniste en faveur du Suffrage Universel (S.U.) à partir de l'automne 1885, et, à la fois fruit et cause de ce bouillonnement politique, la création du P.O.B. en 1885. Le nouveau parti rassemble les organisations ouvrières existantes autour d'un drapeau et d'un programme relativement modéré, et suscite la création de nouveaux groupes politiques. syndicaux, coopératifs dans tout le pays. Le jeune P.O.B. ouvre son existence par une vaste campagne de propagande et de revendication en faveur du S.U. Celle-ci doit culminer avec une manifestation nationale à Bruxelles le 13 juin 1886, jour de la Pentecôte. C'est dans l'extraordinaire effort de propagande en faveur de cette manifestation que s'insère la parution du Catéchisme du peuple.

L'auteur, Alfred Defuisseaux, est l'avant-dernier fils d'une vieille famille montoise (A.D. dans la suite du texte). Son frère aîné, Léon, a été député libéral progressiste de Mons de 1870 à 1881. Il a démissionné de son mandat pour protester contre le rejet par la Chambre d'une proposition tendant à élargir le droit de suffrage. Son frère cadet, Fernand, dirige l'usine familiale de Baudour qui fabrique des produits céramiques. A.D. est avocat. A ce titre, il a défendu les intérêts des victimes de catastrophes minières dans le Borinage et a obtenu les premiers dommages et intérêts en leur faveur contre le charbonnage d'Hornu et Wasmes (1873). Rayé du barreau de Mons et condamné à une peine de prison à la suite de louches affaires de détournement de fonds et d'incitation à de faux témoignages, A.D. s'exile durant une dizaine d'années. (Il sera lavé en 1886 de ces accusations par une commmission d'honneur créée par le P.O.B. et présidée par l'avocat et homme politique libéral progressiste Paul Janson, et déclaré « victime de la vengeance bourgeoise »). Il rentre en Belgique pour participer à l'agitation républicaine puis à la campagne en faveur du S.U. dont il est un des principaux animateurs au printemps 1886, parcourant les loca-!ités industrielles pour y inciter la classe ouvrière à participer massivement à la manifestation du 13 juin. Profondément démocrate. A.D. est très loin d'être socialiste. Ses amitiés l'entraînent vers un républicanisme radical à la Gambetta, nationaliste pro-français (et donc antiprussien), anticlérical, parfois démagogue mais qui délibérément s'appuie sur la force montante de la classe ouvrière de la grande industrie. Dans la force de l'âge (43 ans), ambitieux à la fougue impatiente, il galvanise ses auditoires ouvriers à la fois par son éloquence brillante, et sa prestance de grand bourgeois ganté de blanc et coiffé du haut de forme, offrant ses services appréciés au P.O.B. (en 1886 lui et son frère sont les seuls bourgeois mêlés aux luttes du nouveau parti qui est alors un parti exclusivement ouvrier et qui se pose d'ailleurs la question de savoir s'il peut accepter des adhérents non-ouvriers.)

C'est à la demande du conseil général du P.O.B. qu'il rédige le Catéchisme.

Il conviendrait d'étudier plus précisément les mécanismes internes de ce texte, d'en disséquer le fond et la forme; on se limitera à quelques observations.

3. LE CATECHISME DU PEUPLE

Il s'agit d'une petite brochure d'agitation, simple et courte, d'une vingtaine de pages, vendue au prix modique, normal pour l'époque, de cinq centimes c'est-à-dire le prix d'un quotidien grand format ou le dixième du prix d'un pain de deux kilos. Elle a probablement été d'ailleurs largement distribuée gratuitement (3).

La forme même du catéchisme utilisée pour une brochure politique n'est pas originale. Nombreuses sont celles qui ont été réalisées de cette manière. V. Tedesco, compagnon de Marx à l'association démocratique de Bruxelles en 1847, a publié un Catéchisme du prolétaire qui semble avoir pu servir de source d'inspiration à A.D. (rien pourtant ne le confirme explicitement) Mais aucun n'a rejoint dans la simple perfection du jeu des questions et des réponses celui qui nous occupe. Son contenu est beaucoup plus accessible et direct, divisé en sept leçons comprenant questions brèves et précises, rèponses ramassées et imagées dont les premières du moins sont généralement connues.

I. 1. « Qui es-tu? »

R. « Je suis un esclave. »

2. « Tu n'es donc pas un homme. »

R. « Au point de vue de l'humanité, je suis un homme; mais par rapport à la société, je suis un esclave. »

Le procédé n'est pas gratuit puisqu'il se présente à l'égal du principal sinon du seul texte généralement répandu dans la classe ouvrière et au niveau duquel se limite le plus souvent son niveau de connaissance (4). Tant le titre que le contenu font donc appel, au sein de la population, à une série de réflexes qui s'adressent au plus profond de chacun. Par contre, la philosophie des mots y est diamétralement retournée sans pour cela, et c'est important, verser dans l'anticléricalisme qu'on aurait pu imaginer étant donné le contexte de l'époque, les caractères idéologiques du socialisme

⁽³⁾ Ou bien le produit des ventes n'est pas remonté jusqu'à l'éditeur sans compter les nombreuses saisies. L'opération a coûté 3,633,35 f pour 170,000 exemplaires; elle a rapporté 3.722,41 f c'est-à-dire à peu près 90.000 exemplaires à quatre centimes.

⁽⁴⁾ Il est à noter ici par exemple que certains charbonnages du Borlnage ont décidé de n'engager de jeunes ouvriers que s'ils donnaient la preuve d'avoir suivi un cours de catéchisme ou d'avoir fait leur première communion.

d'alors et la personnalité de son auteur. Au contraire, il est à peine fait allusion à la religion. Parlant de libéraux et catholiques, il est dit III.5.R. : « Tous se moquent de la religion comme d'une noix vide. Je connais des libéraux qui portent des cierges derrière les processions, comme je connais des catholiques qui ne vont jamais à la messe. » Hasard ou choix délibéré, cette absence ne pouvait que faciliter l'accueil du message proposé dans un milieu ouvrier, en voie de déchristianisation sans doute mais qui n'a pas encore entièrement rompu ni avec la foi des générations précédentes ni avec l'Eglise et les pratiques religieuses les plus importantes (5). Le vocabulaire, les expressions en sont vigoureuses, fortes, imagées, excessives parfois; ce qui correspond non seulement à la nature pamphlétaire du catéchisme, à la rigueur de la crise traversée par la classe ouvrière, au niveau de la culture politique de l'auteur qui ne s'embarrassait pas de subtilités dans ses analyses. Mais surtout ce ton était nécessaire pour être entendu en milieu ouvrier où il correspondait dans le domaine politique au langage utilisé au travail et dans les relations sociales, particulièrement chez les mineurs où l'expression « Je vais te casser la figure » correspond à « Je ne suis pas d'accord avec toi ». En illustration cette réponse :

VII. 4. « Que laissent les privilégiés? »

R. « Rien. Les riches prennent nos filles pour en faire de la chair à prostitution. Nos fils, pour en faire de la chair à canon. Nous-mêmes, ils prennent notre vie pour en faire des dividendes. »

Une certaine démagogie n'est pas non plus absente lorsque A.D. explique que si le genièvre, l'alcool du peuple, et le tabac sont lour-dement taxés, le champagne, la « drogue » des riches, ne le serait pas.

Très vite les ouvriers hennuyers ont prisé le style et les formules d'A.D. et on peut imaginer les lectures collectives de ses éditoriaux dans les « salons » enfumés, le dimanche matin. En 1892, quelques années plus tard donc, on explique le peu de faveur pour le journal *Le Peuple* dans le Borinage par l'absence de la signature de A.D. On trouve le quotidien bruxellois « trop modéré », « trop fade ».

Les qualités de la forme, même utilisées habilement, ne suffisent pas à expliquer le succès remporté. Quelles sont les idées agitées? C'est avant tout une simple brochure de propagande de circonstance; son objectif principal est de populariser le mot d'ordre qui se développe à travers le pays en faveur de la manifestation du 13 juin pour le S.U. :

VII. 7. « Comment l'obtiendras-tu? »
R. « En allant à Bruxelles »
8. « Il te faut de l'argent! »

R « l'irai à nied »

R. « J'irai à pied. »

... « Rendez-vous à la Pentecôte. Tous les Borains seront là, 25.000 Gantois, 20.000 Liégeois et Verviétois, 20.000 ouvriers du centre de Charleroi. »

⁽⁵⁾ En particulier dans la partie flamande du pays où une traduction du Catéchisme a été difusée à 50.000 exemplaires. Le grand Catéchisme du Peuple publié trois mois plus tard ne contient pas non plus d'attaques anticléricales.





En fait, le thème principal est celui du S.U., la dénonciation dans divers domaines des tares politiques et morales perpétuées par la survivance anachronique du suffrage censitaire.

La situation politique est campée en quelques répliques :

L'ouvrier :

- 1. 1. « Qui es-tu? »
 - R. « Je suis un esclave. »
 - 4. « L'esclave a-t-il des droits ? »
 - R. « Aucun. »
- 7. « A quoi reconnaissez-vous en Belgique l'homme libre de l'esclave ? »
 - R. « En Belgique l'homme libre est riche; l'esclave est pauvre. »

La Constitution :

- II. 1. R. « L'article 25 de la Constitution dit : « Que tous les pouvoirs émanent de la nation. »
 - 2. « Est-ce vrai ? »
 - 3. « C'est un mensonge. »

En effet la Belgique est gouvernée seulement par « 30.000 privilégiés ».

La vie politique :

- III 1. « Qu'est-ce qu'un libéral ? »
 - R. « Un libéral est un homme qui cherche à faire ses affaires au détriment du trésor de l'Etat. »
 - Qu'est-ce qu'un catholique? » Réponse identique.
 - « Qu'est-ce qu'un indépendant? » Réponse identique.
 - 4. « Que sont-ils tous en réalité ? »
 - R. « Des conservateurs. »

Le reste est à l'avenant. « Quel est le premier cri d'un ministre catholique qui arrive au pouvoir ? R. « Son premier cri est : les caisses sont vides, les libéraux ont tout pris. » « Quel est le premier cri d'un ministre libéral » ... la suite est facile à deviner. « Que font-ils alors ? » R. « Tous créent de nouveaux impôts afin de remplir les caisses et se permettre de les vider ensuite. »... etc.

Quelques grands types d'inégalités sont dénoncées : l'inégalité devant l'impôt en raison de l'importance majeure des impôts indirects, sur les produits de première nécessité et de consommation courante, ainsi que l'inexistence d'impôts sur les revenus; l'inégalité devant la conscription, l'impôt du sang des classes populaires, et le rachat inique du service militaire au sein de la bourgeoisie. L'armée est formée de pauvres pour défendre la patrie, les privilèges et les richesses des classes supérieures; l'inégalité du montant des rémunérations (dont l'écart était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui), chapitre où sont comparés le salaire d'un ouvrier mineur et le traitement d'un directeur gérant de charbonnage et même (la comparaison en est explosive), le montant de la liste civile du souverain, « premier fonctionnaire du pays ».

Le roi gagne 13.698 fr. par jour, alors que le salaire moyen d'un mineur est alors de 2,70 fr. par jour de travail. En outre, la monarchie est la cible des principales et des plus vives attaques pour deux raisons fondamentales : A.D. est profondément républicain et viscéralement francophile. La monarchie est dénoncée comme le symbole le plus achevé du régime polique abhorré et Léopold II est attaqué sur sa position supposée germanophile dans le jeu diplomatique européen.

IV. 11. « De quelle nationalité est le roi Léopold II ? » « Par sa mère, une d'Orléans, il est Français. Par son père, un Saxe-Cobourg, il est allemand. Par sa liste civile, il est Belge. »

Après ces dénonciations, quels sont les moyens proposés pour remédier à la situation ?

D'une part, l'organisation de la classe ouvrière au sein du P.O.B.: « Le jour où ils (les ouvriers) seront bien unis, ils seront les maîtres »; d'autre part, le S.U. Le S.U., c'est la victoire de la majorité qui modifiera les institutions et permettra l'organisation d'une législation sociale appropriée (réglementation du travail, du salaire, des rapports entre patrons et ouvriers).

 R. 17. « Le peuple qui est honnête parce qu'il travaille, nommera des honnêtes gens qui feront des lois honnêtes. »

La vigueur, la violence parfois, de la dénonciation des injustices sociales les plus criantes n'entraîne donc pas la formulation d'objectifs révolutionnaires mais s'intègre parfaitement dans le projet politique du P.O.B., réformiste dès l'origine. La conquête du S.U. suffira à modifier le centre de gravité des Chambres législatives qui glissera du conservatisme non interventionniste au progressisme réformateur. Les élus du peuple voteront les lois qui feront disparaître les injustices et les inégalités dénoncées. Cette confiance quelque peu naïve dans le S.U. surprend aujourd'hui; elle n'en est pas moins généralisée dans le mouvement ouvrier de l'époque, excepté dans les milieux anarchistes qui rejettent toute forme d'élection. L'Etat, même « bourgeois », ne peut pas refuser une réforme aussi légitimement équitable réclamée par la majorité de la population.

13. « Quand aurons-nous le S.U. ? »

R. « Le jour où le peuple le voudra. »

14. « Le voudra-t-il bientôt? »

R. « Oui, le 13 juin 1886 ... de tous les coins de la Belgique, le peuple viendra le chercher à Bruxelles. »

15. « Et si le gouvernement refuse ? »

R. « Il n'osera pas. »

Certitude absolue, confiante, très éloignée de l'accusation d'incitation à l'émeute que les autorités judiciaires essaieront d'endosser au Catéchisme.

Enfin, pour terminer cette analyse, il faut souligner le caractère exclusivement politique du catéchisme. Les inégalités sociales et économiques dénoncées sont dues à l'inégalité du système politique et non à l'existence d'un système économique contraignant. Cette absence résulte de la formation politique d'A.D., nullement sensibilisé à cet aspect du problème. Les thèmes abordés, les idées défendues, ne sont ni originaux ni nouveaux. Les publications du mouvement ouvrier les ressassent depuis de nombreuses années. Ils sont abondamment employés par Le Peuple depuis sa création en décembre 1885. L'historiographie socialiste, Destrée, Vandervelde et Bertrand en particulier, soulignent le caractère commun de l'argumentation utilisée, des informations données. Il existe, bien sûr, chez eux, pour des raisons politiques ultérieures, la volonté de minimiser l'importance acquise par A.D. dans le mouvement naissant, de gommer ainsi les oppositions qui menacèrent la cohésion et l'unité du P.O.B. par la suite. Vandervelde écrit par exemple que ce texte « ne faisait que répéter sous une forme plus heureuse et plus saisissante les vérités banales de la propagande révisionniste ». Le journal parisien La Nation, contemporain, nous fournit certainement une clef en ajoutant : « mais qui, et c'était cela son crime, les metlait désormais à la portée de l'intelligence de la foule. »

Outre ses qualités intrinsèques de document d'agitation qui sont indéniables, il me semble que ce sont les circonstances exceptionnelles de ce printemps 1886 qui vont en faire le succès. C'est la conjugaison du mouvement social spontané en plein bouillonnement, d'une campagne politique d'une intensité sans précédent, d'un texte et d'une personnalité, sorte de Don Quichotte moderne en proie aux poursuites des autorités et soumis à toutes les accusations. Enfin, le texte ne peut être isolé de ceux pour qui il était conçu et que son impact au sein de masses nombreuses en révolte, détruisant et pillant, manifestant leur refus absolu d'un immobilisme conservateur a été évidemment beaucoup plus considérable qu'il ne l'aurait été dans une conjoncture différente.

4. LE PRINTEMPS 1886

Une campagne de meetings intensive en vue de la manifestation se déroule dans tout le pays. A.D. y participe activement dans les bassins industriels hennuyers chaque dimanche. L'agitation croît dans les corons, lorsque à Liège, à la suite d'une commémoration du 15e anniversaire de la Commune de Paris par un groupe anarchiste, le 18 mars, des manifestations dégénèrent en émeutes (6). Elles descendent tumultueuses vers le centre de la ville où des magasins sont détruits et pillés. La répression immédiate et violente n'empêche pas l'inquiétude sociale portée à son comble de provoquer de nombreuses grèves dans la ceinture industrielle voisine. Quelques jours plus tard, le 25 mars, grèves et émeutes de « protestation sociale » selon l'expression de Destrée, gagnent le bassin de Charleroi où elles atteignent leur point culminant.

⁽⁶⁾ Grèves et émeutes sont nombreuses à l'époque en Europe touchée par la crise comme la Belgique.

Des usines, principalement des verreries, sont saccagées, détruites, incendiées; des « châteaux » propriétés de maîtres de verreries, de charbonnages, sont pillés et incendiés. Les autorités sont d'abord surprises par un tel déferlement généralisé mais très vite la répression s'organise sous le commandement du général Vandersmissen qui instaure de sa propre autorité un véritable état de siège. Le Hainaut est investi par des troupes nombreuses qui ont ordre de tirer sans sommation, d'arrêter tout suspect ou tout militant connu. Cette brutale intervention a vite raison de l'agitation et empêche son extension aux autres bassins hennuyers.

Le Catéchisme a paru quelques jours plus tôt dans le courant de la première semaine de mars. Sa diffusion commence rapidement. Sa publication était attendue et des commandes importantes avaient été passées par des militants. Il s'agit là d'un élément important que de bénéficier d'une certaine infrastructure de diffusion. majgre encore en dehors de Bruxelles et de Gand à cette époque. mais indispensable pour assurer une distribution satisfaisante dans l'ensemble dlu pays. Cette diffusion dépasse de loin celle de la presse socialiste au même moment. Il est difficile de la mesurer quantitativement, d'autant plus que les chiffres cités doivent être pris « cum grano salis ». Exagérés au début du mois par souci de publicité, (Le Peuple cite 51.000 exemplaires le 13 mars, tandis que L. Bertrand, responsable de l'édition dans une lettre à A.D. parle Je 90.000 exemplaires au 19 mars) les tirages sont au contraire minimisés après les émeutes de la fin du mois pour éviter les accusations. L'imprimeur Maheu, devant la Cour d'Assises du Brabant, cite le chiffre de 12.000 exemplaires seulement avant le 18 mars, de 18.000 avant le 26 mars. A partir du 7 avril, les autorités judiciaires recoivent des instructions afin de saisir les exemplaires qu'elles pourraient trouver dans leur circonscription. Dépositaires et vendeurs sont recherchés, des perquisitions ont lieu chez Maheu. En fait il est établi que le catéchisme fut tiré à 172.000 exemplaires auxquels il faut ajouter les 60.000 exemplaires de l'édition flamande. C'est un chiffre considérable que l'historiographie éprouve encore le besoin d'augmenter. La succession des événements va lui donner une publicité extraordinaire, à tel point que le problème sera de trouver des vendeurs et non des acheteurs. Dans un premier temps les autorités judiciaires évitent de lui donner une publicité « malgré tout le mal causé par cette brochure, le parti le plus sage est de la laisser tomber dans l'oubli. » (7). Or c'est tout le contraire qui se produit. A.D. est arrêté le 4 avril lors d'un meeting dans le Borinage en raison de l'état de siège décrété par Vandersmissen et il est inculpé de port d'arme prohibée (un canif). Il est reconduit à son domicile à Attre. Le 7 avril, des poursuites sont décidées contre lui après les inculpations de E. Anseele à Gand et de O. Falleur à Charleroi. Les Parquets cherchent à impliquer des personnalités du P.O.B. dans la responsabilité des événements tragiques du mois de mars. Le 11 avril paraît le premier numéro d'un journal hebdomadaire, En avant pour le S.U., lancé par A.D. et soutenu par la didirection du P.O.B. cherchant à profiter du succès du Catéchisme. Il est édité à 20.000 exemplaires et connaît un grand succès. Un

⁽⁷⁾ Rapport du Procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles Bosch, au ministre de la justice.

catéchisme du dimanche occupe un place importante en première page. A.D. y poursuit de plus belle la propagande en faveur de la révision de la Constitution et de la manifestation. Cette dernière est interdite. Le pays entier suit la lutte avec crainte ou passion selon les cas. Le 4 juin, la Cour d'Assises condamne A.D. à un an de prison. Quelques instants avant le prononcé du jugement, A.D. quitte le palais de justice, persuadé d'être arrêté, et s'enfuit, poursuivi par deux agents de police dans des circonstances rocambolesques (poursuite en fiacre, déguisement). Le fait divers est à la une des journaux pourtant fort austères de l'époque; chacun se demande où le fugitif se cache jusqu'au moment où le journal libéral progressiste La Réforme offre une version, haute en couleurs, pleine de rebondissements, de la fuite spectaculaire. Probablement faux, ce récit contribuera à créer une geste Defuisseaux qui se développera par la suite. Plus vraisemblablement. A.D. s'est rendu au chevet de sa femme alitée à Attre, il a ensuite traversé la frontière et s'est réfugié à Lille d'où il poursuit avec de plus en plus d'énergie, de violence même la propagande en faveur du S.U. et, peu à peu, de la grève générale nécessaire pour l'imposer à la bourgeoisie dirigeante. Le grand catéchisme du peuple, des articles dans En avant pour le S.U., lui valent de nouvelles condamnations à de lourdes peines de prison (5 ans à la fin de 1886, 14 ans à la fin de son exil en 1894).

Si j'ai insisté ici sur ces aspects anecdotiques, c'est qu'ils vont faire de A.D. une sorte de héros populaire insaisissable que le gouvernement n'est pas capable de faire taire malgré tous ses efforts. Cette personnalité s'entoure d'une « aura » charismatique et sa popularité croissante est surtout sensible dans certaines régions hennuyères. De nombreux mythes vont ainsi se créer autour de lui et contribuer à son rayonnement personnel et politique. Outre les divergences fondamentales qui vont l'opposer progressivement à la direction du P.O.B., l'éclat de cette popularité grandissante ne sera pas étranger à son exclusion du parti en février 1887. Inversément cette popularité donne une assise stable à ses idées politiques en Hainaut surtout. Aussi lorsque le Parti Socialiste Républicain aura vacillé dans une affaire politico-policière (Le grand complot, 1889), elle facilitera sa réintégration, battu politiquement, au sein du P.O.B. (où désormais on essayera de parler le moins possible des années 1887-1888) trop heureux de récupérer sans trop de mal les masses ouvrières de la grande industrie qui avaient échappé à son influence.

A ce stade-ci de l'explication, il est nécessaire d'évaluer l'impact réel du Catéchisme au niveau social. Le Parquet a tenté de lui imputer la responsabilité des émeutes et des pillages; il l'a accusé d'attirer la haine entre classes en soulignant avec insistance l'inégalité des droits, des revenus et des charges au sein de la population. Quelques indicateurs et témoins ont rapporté que des manifestants brandissaient des cartels ou citaient des chiffres qui ne pouvaient provenir que du Catéchisme. Mais le bilan n'était pas significatif et en fin de compte seule l'inculpation d'offense à la personne royale fut retenue. Cela suffisait néanmoins à obtenir une condamnation exemplaire qui, avec celle de Anseele et de Falleur, atteignait les « meneurs » du P.O.B. et constituait un avertissement sévère. Le mouvement social avait été réprimé par des centaines de condamnations ponctuelles ou pour l'exemple, de simples manifestants, pilleurs ou receleurs de l'un ou l'autre objet, surtout du

linge et des bouteilles de vin « récupérés » dans les demeures pa-

tronales abattues comme symbole de l'oppression sociale.

Quelques témoignages, trop rares malheureusement, montrent les répercussions du cathéchisme dans la population. Dans le Jour de Paris, un journaliste français, J. Colland, décrit, à la suite d'un séjour dans le Borinage, le culte voué à A.D., et à son message politique (portraits, éditoriaux de ses journaux affichés aux murs dans les intérieurs de mineurs) mais aussi la résonance que le catéchisme conservait. Une anecdote : demandant à un ouvrier assis sur le pas de sa porte et feuilletant un exemplaire écorné du Catéchisme (cela se passait à Wasmes) si c'était la première fois qu'il le lisait, le journaliste obtint la réponse suivante : « oh que non, voilà trois ans que je l'ai, seulement de temps en temps je le relis... c'est si tant la vérité ce que dit là dedans not'Alfred. » (8). Personnellement, j'ai pu apprendre et constater que dans le Borinage de vieilles personnes connaissaient encore toute une partie du Catéchisme de mémoire et qu'il n'était pas rare de l'entendre déclamer par un convive lors d'une fête ou d'un repas de famille à la place de la chanson ou du poème traditionnels en ces occasions.

Il est certain aussi que le relatif succès du Parti Socialiste Républicain dans les bassins industriels hennuyers est dû, compte tenu des circonstances sociales et politiques, au succès du Catéchisme et à la notoriété de son auteur. Après l'effondrement du P.S.R. et après plusieurs années, lorsque A.D. rentre d'exil, il est attendu par une foule immense, massée le long de la voie ferrée qui doit le ramener à Mons. La police prudente préférera le faire descendre du train à la frontière et le conduire discrètement à la prison de Mons. Cet accord entre la population ouvrière et son « pasteur » politique est confirmée par l'élection triomphale de la liste socialiste qu'il conduisait et pour laquelle il avait préparé la campagne pré-électorale au premier scrutin au S.U. tempéré par

le vote plural en 1894 (9).

On pourrait rappeler l'importance des funérailles de A.D. qui ont également laissé des souvenirs ou l'utilisation de son nom dans toutes les discussions politiques qui vont survenir dans le Borinage au cours du demi-siècle qui suit sa mort. Durant la guerre de 1940-1945, un tract communiste fait appel à sa mémoire pour rallier les oppositions à l'occupant. Aujourd'hui encore, de grands portraits dans les locaux syndicaux ou les Maisons du peuple sont toujours accrochés en bonne place, tandis qu'à Bruxelles il ne reste plus, à ma connaissance, de portraits de Vandervelde, excepté à l'Institut du même nom.

Ces dernières précisions confondent trop A.D. et son Catéchisme mais il est difficile de séparer l'un de l'autre. Tout cela reste fragmentaire et il serait utile de poursuivre des investigations dans ce sens. J'espère bientôt poursuivre cette enquête dans un cadre méthodologique bien précis (à savoir la vérification de l'existence ou non d'une tradition orale relativement importante dans la population ouvrière ou urbaine, dans une société où l'écriture mais sur-

⁽⁸⁾ Repris par L. Collard, Un procès fameux. Le grand complot, Cuesmes, 1931.

(9) Rappelons ici seulement que malgré le suffrage plural qui accordait une 'deux voix supplémentaires à certaines catégories d'électeurs, le P.O.B. obtenait au 1er tour la majorité absolue dans l'arrondissement de Mons (54,8 %). Bien qu'il soit aléatoire de comparer les deux systèmes, en 1921 (S.U. pur et simple '21 ans) le P.O.B. a obtenu 63 % des suffrages Outre le Borinage, l'arrondissement comprend Mons blen sûr assez peu socialiste à l'époque et un important arrière pays agricole. Certains cantons du Borinage houiller ont atteint 80 % de voix socialistes.

tout d'importants mouvements de population, de mutations sociales risquent d'avoir brisé les courroies de transmission des informations qui existent par exemple dans les sociétés rurales et ignorant l'écriture).

Il n'empêche que la convergence de ces observations suffit à affirmer l'importance de l'influence du Catéchisme dans le milieu ouvrier, borain en particulier. Permet-elle pour autant d'établir une relation de cause à effet entre le Catéchisme du Peuple et l'adhésion massive de la population ouvrière, à l'idée socialiste et au mouvement ouvrier socialiste? Le Catéchisme constitue-t-il l'élément essentiel dans la formation du lien politique? Certainement pas.

La fin de la communication de Jean Puissant paraîtra dans les C.M. d'avril 1978.

Récemment paru aux Editions de la Fondation J. Jacquemotte

ISABELLE BLUME

- un mémoire inédit (et inachevé) d'Isabelle Blume sur le mouvement de la paix,
- sa vie racontée en quatre longs entretiens,
- un recueil de ses principaux articles et discours,
- des notes biographiques.

Textes recueillis et présentés par José Gotovitch

264 pages — nombreuses illustrations — 425 F (plus 20 F frais d'envoi) à verser au CCP 000-0188745-80 de la Fondation Joseph Jacquemotte, 20, avenue de Stalingrad, 1000 — Bruxelles.

EN DIAGONALE

AVORTEMENT: UN DOSSIER POLITIQUE

Une semaine avant la manifestation nationale du 4 mars en faveur de la dépénalisation de l'avortement, le Parquet de Namur a rappelé à l'opinion publique que « l'affaire Peers » n'était pas terminée et a fixé au 22 mai une audience spéciale de la Chambre du conseil pour en délibérer.

Des poursuites judiciaires seraient entamées ou relancées contre dix-sept autres praticiens.

Pour mémoire, le gynécologue namurois Willy Peers avait été arrêté le 18 janvier 1973 et avait passé un mois en prison, à la suite d'une plainte relative aux interruptions de grossesse qu'il avait accepté de pratiquer au Centre d'obstétrique et de gynécologie de la province de Namur. Plusieurs descentes judiciaires à la maternité provinciale et de vigoureuses manifestations de solidarité avec W. Peers avaient rythmé les premiers mois de l'année 1973. Fort du sens des responsabilités des femmes et des couples qui avaient demandé son intervention, fort aussi du soutien de nombre de ses collègues conscients comme lui des impasses monstrueuses créées par une législation archaïque, le Dr Peers mit tout en œuvre pour que son arrestation serve à éclairer l'opinion publique et contribue à modifier la loi.

Cinq ans plus tard, la loi n'est pas changée : l'avortement reste, comme en 1867, « un crime contre l'ordre des familles ».

Ce qui a changé, c'est qu'en Wallonie et à Bruxelles, les initiatives se sont multipliées pour assurer aux femmes qui refusent de mener leur grossesse à terme, un accueil médicalement sûr et économiquement accessible. Tout ce réseau, popularisé par l'action militante, notamment des comités pour la dépénalisation de l'avortement, reste néanmoins semi-clandestin. Si une trêve semble avoir été respectée par les autorités judiciaires, cette trêve est extrêmement précaire. Pour le surplus, le réseau est inexistant en Flandre.

Sur le plan parlementaire, plusieurs initiatives ont été prises en cinq ans, et une des premières et des plus radicales fut signée du groupe communiste à la Chambre, et défendue par le député montois Noëlla Dinant. Quelle que soit leur diversité, toutes ces initiatives visent à en finir avec le drame de l'avortement clandestin.

Le gouvernement, pour sa part, mit en place une commission dite des problèmes éthiques pour étudier le dossier. La publication de deux rapports sur lesquels déboucha cette longue étude, se heurta à quelques obstacles... Et depuis lors, le gouvernement poursuit sa méditation. Une méditation qu'alimentent à coup sûr les mises en garde répétées du Vatican.

Car s'il est un terrain où Paul VI et son entourage sont décidés à se cramponner à une attitude normative sans appel, c'est bien le terrain de la sexualité et de la procréation. Le comportement du Vatican à propos de notre compatriote Pierre de Locht est indicatif à cet égard.

M. de Locht est un des animateurs du C.E.F.A. (Centre d'éducation à la famille et à l'amour) qui, jusque 1974, est chargé dans cette mission pastorale d'un mandat de l'Eglise. Au cours de l'été 1974, les évêgues belges qui constituent toujours le pouvoir organisateur de l'Université de Louvain, se voient invités par le Saint-Siège à retirer ses charges d'enseignant à l'U.C.L. du chanoine de Locht. Une commission de théologiens est mise en place, mais le débat sur le fond systématiquement éludé. Or, ce débat de fond, le C.E.F.A. (privé dans l'intervalle de son mandat ecclésial) le mène avec courage. C'est d'ailleurs une de ses brochures « Avortement, problèmes éthique, problème politique » - suivie de « Vivre sa sexualité » - qui aura mis le feu aux poudres vaticanes. Le cardinal Suenens a luimême prié le chanoine de démissionner de ses charges à Louvain : que des croyants prétendent ouvrir la discussion parmi les chrétiens sur la sexualité et l'interruption de grossesse est intolérable à la hiérarchie.

Les témoignages abondent sur la relative inefficacité des efforts de l'Eglise : le débat est en cours partout, y compris dans les milieux catholiques. Mais il paraît certain qu'au sommet du CVP-PSC on est décidé à faire obstacle à une dépénalisation de l'avortement.

Par ailleurs, la prudence extrême dont a fait preuve le 24 février dernier la direction de la RTB en ajournant l'émission d'une séquence cependant programmée et annoncée sur l'avortement dans le cadre de la série « A suivre », cette prudence laisse rêveurs...

La Belgique sera-t-elle le dernier pays d'Europe à maintenir une législation répressive d'un autre âge, et à permettre que les victimes de cette législation soient par priorité les femmes des milieux populaires? La question est posée. Il nous paraît, quant à nous, indigne d'un pays développé, fier avec raison de ses traditions démocratiques, que des normes éthiques d'une partie de la population soient imposées via le Code pénal à l'ensemble de la population. Le problème de la dépénalisation de l'avortement est un problème de démocratie; il est politique.

MENACES CONTRE LES CHOMEURS

Ce n'est pas la première fois que des rumeurs circulent à propos d'une réforme qui serait à l'étude, tendant à modifier la législation sur l'indemnisation des chômeurs.

Que la rumeur se fasse persistante à l'heure où le taux du chômage complet demeure obstinément élevé — record d'Europe après l'Irlande — c'est compréhensible : il est infiniment plus facile pour nos gouvernants dans le cadre de leur politique de crise d'exclure des chômeurs du bénéfice des allocations-chômage que de les remettre au travail...

Deux types de mesures seraient à l'étude. Les premières visent plus particulièrement les jeunes, et les secondes visent plus particulièrement les femmes.

Au départ, un constat : 38.000 exclusions de chômeurs environ par an, cela ne suffit pas. Il faut trouver un système plus « opérationnel », plus « automatique ».

C'est ainsi que des cerveaux à peine inventifs suggèrent d'une part de limiter les indemnités à une période correspondant à la durée de travail presté avant le « pointage », d'autre part un abattement de plus sur les indemnités pour les chômeurs qui ne sont pas chefs de famille. On voit l'astuce : les jeunes garçons et filles sortant des écoles et auxquels ce régime est incapable de fournir un emploi risquent d'être « opérationnellement » exclus du bénéfice des allocations-chômage. Et les femmes mariées qui, loin du foyer, sont demandeuses d'emplois, se verraient marchander leur indemnité au bout d'un certain temps.

Pour le surplus, l'idée de réduire (ou supprimer) l'indemnité chômage à partir d'un certain niveau de revenus refait aussi surface. Sous des dehors paternes d'équité, cette idée est dangereuse en ce qu'elle conteste le droit à l'indemnité-chômage et qu'elle peut mener très rapidement à ce qu'on appelait avant 1940 « la notion de besoin » : seul le chômeur « en état de besoin » serait « assisté », et ainsi serait balayée une importante conquête ouvrière — celle de la Sécurité sociale.

A l'heure où s'imprime cette livraison des Cahiers, rien n'est décidé.

Mais la pratique des rumeurs n'est pas innocente : tout doucement, on habitue l'opinion à un certain type de « solutions », qui ne sont que de cyniques expédients.

QU'EST-CE QUE « LA TRILATERALE » ?

Interrogé au cours de la campagne électorale par un téléspectateur avisé, le premier ministre français Raymond Barre a admis avoir participé aux travaux de la Commission Trilatérale, dont il a défini les objectifs en termes discrets : « La commission travaille à ce qu'une bonne compréhension s'établisse entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon ».

Il est des définitions moins mondaines et plus explicites de cet organisme mystérieux. Le communiste français Maurice Goldring, s'y emploie dans son livre intitulé « Démocratie, croissance zéro ». C'est, comme la plupart des écrits de Goldring (qu'on peut suivre hebdomadairement dans « France nouvelle »), un texte provocant, sulfureux, fécond. Un texte qui s'inscrit sur fond de crise.

La crise globale du capitalisme est tellement profonde en effet que toute intervention des masses populaires est ressentie par la grande bourgeoisie comme une menace directe à sa domination. Et c'est là le souci majeur, obsédant même, de la Commission Trilatérale, qui est bien autre chose qu'un club de personnes œuvrant pieusement à la « bonne compréhension » entre continents.

Il s'agit d'un groupe d'études fondé en 1973 par David Rockefeller, PDG de la Chase Manhattan Bank et qui comprend des personnalités politiques et financières des Etats-Unis, de l'Europe de
l'Ouest et du Japon. Parmi ses membres, notons Jimmy Carter (pas
encore président), Raymond Barre (pas encore premier ministre),
Zbigniew Brzezinski (pas encore secrétaire d'Etat), Giovanni Agnelli
(Fiat), J. Paul Austin (Coca-Cola), Lee L. Morgan (Caterpillar), Hans
Günther Sohl (Thyssen), John Loudon (Royal Dutch), et deux de
nés éminents compatriotes — le baron Lambert (de la Banque et
du Groupe du même nom), M. Jean Rey, ex-président de la C.E.E.,
toujours président de la Sofina, et un des pères fondateurs du Parti
pour les réformes et la liberté en Wallonie.

Les trois rapports présentés devant ce Gotha de la finance et de l'industrie ont fait l'objet en 1975 d'un livre intitulé « The Crisis of democracy » qui est protégé par un épais silence. C'est (notamment) pour rompre ce silence que Maurice Goldring publie sa « Démocratie, croissance zéro ». Il entend éclairer les Français sur les conceptions et les projets de la Trilatérale. Il montre que les menaces contre la démocratie viennent de là, très précisément des Carter et des Agnelli, des Barre et des Morgan. Il rappelle avec une éloquente conviction que la société socialiste que veulent construire (pas seuls) les communistes français implique par contre le développement de la démocratie « jusqu'au bout ».

L'affaire ne concerne pas que la France ou l'Italie. Notre pays aussi est concerné, et quelques autres.

L'apolitisme et l'apathie d'un certain nombre de citoyens sont considérés par la Trilatérale comme condition du bon fonctionnement des systèmes démocratiques. Les intellectuels pour leur part constituent un grave danger en ce qu'ils se détachent progressivement de l'idéologie bourgeoise, les médias sont à contrôler plus strictement par les gouvernements...

C'est que « La volonté de limiter la démocratie qui est au cœur de la réflexion « trilatérale » n'est pas essentiellement provoquée par des réflexes de défense contre des menaces externes ou internes. Elle est due au développement même du système économique et politique. Il est bien clair que nous ne sommes pas ici face à des problèmes de croissance. La tunique démocratique n'est pas trop étroite. Chacun se plaint, au contraire, d'une ampleur trop grande qui entrave les mouvements ».

Bref, « Chaque page, chaque ligne des rapports de la Trilatérale confirme que la démocratie est blen devenue le terrain principal de la lutte des classes ».

La démocratie n'a pas d'avenir à droite. Pour s'en convaincre davantage, le livre de Maurice Goldring constitue un outil indispensable — passionnant de surcroît.

D. D.

Maurice Goldring, Démocratie croissance zéro, Editions Sociales, 1978, 187 p., 29 F.F.

Livres

Le tournant de l'urbanisme bruxellois

par Jacques Aron

Les lecteurs des Cahiers marxistes connaissent la compétence de Jacques Aron en matière d'urbanisme, son style clair et concis. Ils retrouveront ces qualités dans le petit livre que vient d'éditer la Fondation Joseph Jacquemotte, avec un avant-propos de Jacques Moins.

Objet de cet ouvrage : contribuer à faire mieux connaître l'urbanisme bruxellois de l'après-guerre, l'urbanisme étant compris comme « une pratique particulière des différents pouvoirs publics en vue d'orienter et de maîtriser l'ensemble des transformations de l'espace bain ». Mais cette ambition qui parait limitée implique néanmoins des incursions dans l'histoire, l'économie, les luttes sociales, le fouillis institutionnel - et enfin une incursion dans l'avenir. C'est dire qu'en 120 pages, il nous est beaucoup donné à apprendre.

Dans un survol historique qui nous fera remonter à 1830, l'auteur montre que les grands débats de l'après-guerre s'enracinent dans le passé; les relations entre d'une part la ville de Bruxelles, grande annexeuse, d'autres part l'agglomération bruxelloise qui refuse de se laisser engloutir, et enfin l'Etat belge soucieux de limiter la puissance politique de la capitale, éclairent bien des dossiers actuels.

Après s'être expliqué sur le choix de 1958 comme date charnière et début de la conversion de Bruxelles à l'automobile, Jacques Aron évoque la croissance « impétueuse



et désordonnée » des années soixante, qui n'a pas été bénéfique pour tout le monde. La concentration de l'emploi — surtout dans le secteur tertiaire — se poursuit dans la capitale, alors que la population active stagne tant à Bruxelles que dans le reste du pays. A partir de 1961, l'apport de la main-d'œuvre immigrée va marquer la région bruxelloise.

Bientôt, le développement du secteur tertiaire entraînera la constitution d'un « central business district », pour parler américain. Paradoxalement, ceci hâtera la mise en service du métro bruxellois.

En 1962 naît la première loi organique de l'urbanisme, loi qui confie au pouvoir central le soin de coiffer les plans communaux par des plans régionaux et de secteur, Le fameux plan de secteur de Bruxelles, enjeu de tant de ma-nœuvres obliques et de tant de batailles politiques, J.A. en retrace ici la carrière tortueuse. Il montre le rôle joué à partir de 1968 par un courant d'opinion, reflet d'aspirations parfois contradictoires, mais polarisé sur l'aménagement urbain. De plus en plus, l'opinion va s'interroger sur le sort de l'espace urbain, se poser la question-clé : « Qui décide à Bruxelles? »

Cette question reste centrale, et l'auteur s'efforce dans le dernier chapitre du livre d'indiquer à quelles conditions la capitale belge, qui s'est forgé une conscience régionale démocratique, peut échapper aux distorsions et déséquilibres secrétés par un urbanisme unidimensionnel. Comme son préfacier, l'auteur considère que beaucoup dépendra de la volonté politique du pouvoir régional, ainsi que de la vigueur qu'affectera le débat démocratique de la population. « Pour

les années à venir, les mouvements sociaux urbains qui ont secoué Bruxelles, quelles que soient leurs contradictions et leurs ambiguïtés, représentent un acquis inestimable: ils concrétisent l'affirmation de besoins réels ressentis par de larges couches de la population, face à la mécanique aveugle du profit. »

Des cartes, des tableaux, une bibliographie de base ajoutent à l'intérêt de ce « Tournant ».

M.R.

Editions de la Fondation J. Jacquemotte, 1978 — 200 F.

Un ghetto exemplaire

Martine De Man. Jean-François Malherbe.

Alors que la Bande Dessinée d'origine belge, malgré/à cause de son succès mondial, s'essoufle et périclite; paradoxalement, on assiste à la naissance en Belgique d'une école critique de la bande dessinée, particulièrement originale en ce qu'elle cherche à mettre à nu le soubassement idéologique des récits en images, se situant par là aux antipodes de ce qui s'élabore en milieu linguistico-structuraliste parisien.

Après La Société des Bulles de Wilbur Leguèbe (1), voici aujour-d'hui Un Ghetto exemplaire, travail collectif, rédigé par Jean-François Malherbe, assistant à l'U.C.L. Cet ouvrage, les auteurs le présentent comme une étude socio-culturelle prenant pour cible en la circonstance Les Aventures de Boule et Bill, bande dessinée due à Roba, publiée régulièrement dans Spirou, et tout récemment, honneur suprême, programmée en feuilleton sur le petit écran.

En vérité, le dossier qui est donné à lire déborde de loin l'analyse idéologique d'une bande dessinée. Dans la première partie de leur travail, les auteurs explicitent leur démarche de groupe, depuis les premières réflexions jusqu'à la rédaction finale, et ce dans un souci psychologique de dédramatisation; ce qui — léger reproche — ne va pas sans répétitions et digressions. De même, les derniers chapitres du livre sont réservés — car les coauteurs entendent promouvoir

une action culturelle — à l'élaboration d'un montage audio-visuel destiné aux jeunes de 15 à 19 ans, prenant pour thème, bien sûr, Boule et Bill; tentative intéressante certes, mais qui s'adresse plus à des animateurs qu'à des lecteurs de bandes dessinées. A l'évidence, le projet pédagogique prime l'analyse, parti-pris délibéré dont on ne peut évidemment pas faire grief aux auteurs.

Reste donc la partie centrale du livre, axée sur le décryptage idéologique de la bande dessinée de Roba, C'est la méthode statistique qui a été utilisée: en l'occurrence. celle-ci se base sur le relevé d'un certain nombre de fréquences dans l'œuvre. En clair, il a suffi de calculer combien de vignettes montrent tel ou tel personnage ou de compter les images décrivant les différentes relations interpersonnelles pour établir de manière irréfutable le sociogramme de la famille de Boule et Bill. Le résultat de cet inventaire est, faut-il s'en étonner, consternant. La gentille bande dessinée de Roba, vue par ce prisme déformant, trace en réalité le portait d'une famille « ghetto », coupée du monde extérieur et de ses problèmes: une famille aisée se confinant dans les idées recues. reflet transparent en somme de la société actuelle capitaliste et petite bourgeoisie, que les auteurs, militants du Cerfat, dénoncent et refusent.

On le comprend : l'ouvrage Un Ghetto exemplaire interroge et pose les questions essentielles. Il n'empêche que l'on eût aimé que l'analyse portât aussi sur le style graphique de Roba (2) et sur les interférences possibles avec d'autres bandes dessinées, car Boule et Bill se rattache à tout un univers iconique déjà existant (le chien, comme héros à rebours est un cliché de la B.D.). Dans le même ordre d'idées, pourquoi n'est-il proposé au lecteur que l'attachant et peu dérangeant Buddy Longway comme modèle de bande dessinée pro-

⁽¹⁾ Cf. Francis Chenot : Le Drapeau Rouge des 6 et 9 octobre 1977.

⁽²⁾ Ce que fait en un sens, et de maîtresse façon, JO DUSTIL, illustraleur de l'ouvrage.

gressiste quand on sait que les talents contestataires, en rupture de
ban avec l'école « classico-conservatrice » de Belgique, sont légion
actuellement. Enfin, mais les auteurs répondront que leurs préoccupations se situaient à un niveau
plus concret, la lecture idéologique véhiculée/produite par Boule
et Bill aurait gagné à s'étoffer de
références à Althusser et à Lacan.

Ces trois remarques, bien entendu, n'enlèvent rien à la démarche prometteuse du Cerfat. On en redemande au contraire.

Jean-Maurice ROSIER.

Ed. C.T.L., Bruxelles 1977.

La pénurie n'est pas pour demain par Gilbert Castelain

Gilbert Castelain dirige depuis quinze ans l'Association Belge des Consommateurs (280.000 cotisants) qui publie Test-Achats. Ses activités l'ont amené à constater que « le consommateur n'est pas servi, il est asservi ». Appelant de ses vœux « une société où l'activité économique se développe en vue de satisfaire les besoins réels de tous les consommateurs », M. Castelain déplore qu'il soit loin d'en être ainsi. « La majeure partie de la population est contrainte de réduire sa consommation parce que les prix augmentent » et « la pauvreté n'est pas disparue, ni chez nous, ni ailleurs », rappelle-t-il. « Le principal « gaspillage » de notre économie n'est pas celui qu'on pense, mais bien le chômage, Toutes les richesses nécessaires au progrès nouveau se trouvent, dans les disponibilités en hommes, en outils, en argent, actuellement inemployées. »

Développant ces idées, M. Castelain cite d'innombrables exemples de l'incohérence du système de production actuel et montre que les ressources matérielles disponibles sont largement suffisantes pour satisfaire les besoins de l'humanité pour peu qu'elles soient utilisées de façon rationnelle.

Pourquoi n'en va-t-il pas ainsi ? Certaines de ces constatations font croire que M. Castelain fournira l'explication. « On a détourné l'activité des hommes pour en faire une énorme machine à produire au bénéfice d'un nombre restreint d'entre eux », écrit-il. La grande déviation est « de ne pas produire les biens qui sont nécessaires, mais ceux qui sont sources de profit », note-t-il plus loin, en soulignant que « la société productiviste ne tend à satisfaire que les besoins solvables, c'est-à-dire qui produisent un bénéfice ».

Ne s'agit-il pas là des caractéristiques du capitalisme dont le propre est précisément la recherche du profit et non pas la satis-faction des besoins ? M. Castelain ne semble pas l'avoir compris. D'après lui, « le vrai débat n'est pas de choisir entre le capitalisme et le socialisme, qui participent tous deux du « productivisme ». Et ce débat n'intéresse de toute facon pas le consommateur pour lequel il serait « moins important de savoir QUI est propriétaire de l'usine que de savoir l'utilité réelle de l'entreprise pour l'ensemble des consommateurs. » Comme si l'un ne dépendait pas de l'autre ! Comme si la satisfaction des besoins de l'ensemble des consommateurs n'impliquait pas que l'activité des entreprises ne dépende plus de la recherche capitaliste du profit!

Editions Vie Ouvrière, Bruxelles. Un volume de 288 pages. 346 F.

Les travailleurs, la justice et le droit

Les Semaines sociales wallonnes, organisées annuellement par le Mouvement Ouvrier Chrétien, sont devenues un lieu de réflexion collective et ouverte. Le choix, l'an dernier du thème « Les travailleurs, la justice et le droit » indiquait d'entrée de jeu le chemin parcouru en milieu chrétien par la notion « justice de classe ».

L'ouvrage que viennent de publier les Editions Ouvrières, reprend les actes de cette Semaine sociale wallonne. C'est un gros livre dont les 380 pages sont certes d'un intérêt inégal, mais d'une richesse incontestable.

En confiant l'introduction des débats à François Rigaux, les organisateurs entendalent sans doute donner à celle-ci une dimension politique. Le propos de F. Rigaux est en effet de démontrer que la fonction du droit dans notre société, est de légitimer le pouvoir de la bourgeoisie. Cette idée-force, cette idée féconde, est illustrée dans des domaines divers et avec des bonheurs divers. Il nous semble par exemple que l'exposé d'Emile Creutz sur les crédits d'heure s'y insère mal, dans la mesure où le rapporteur tend à isoler le problème des crédits de la lutte culturelle et politique générale. Par contre un Claude Debrulle, un Georges Liénard s'inscrivent fondamentalement dans la conception dynamique dessinée par Rigaux. Voici un exemple, choisi entre cent, à propos du droit et des inégalités, et qui est cité par Liénard. « ... Pour que les travailleurs en viennent à agir pour que « la santé ça ne s'achète pas », c'est-à-dire en viennent à refuser d'augmenter leur salaire par des primes obtenues au prix d'un accroissement de leur usure physique et nerveuse, cela demande d'abord que leur salaire soit suffisant pour n'être plus contraint de recourir aux primes, mais cela nécessite surtout un travail culturel, idéologique par et dans toute la classe ouvrière et les mouvements éducatifs qui en font partie. »

On trouvera dans ce volume d'utiles rappels de l'évolution des libertés conquises par les travailleurs — avec la notation si importante que le combat pour ces libertés est loin d'être terminé, On y trouvera aussi des données intéressantes sur les droits des immigrés, le droit au logement, l'accès à la justice, le crédit et la consommation, la protection et le statut des enfants dans les homes du ministère de la Justice, etc.

En montrant dans le concret les liens entre Justice et structures économiques et sociales, en soulignant que la lutte pour une « vraie justice » passe par la lutte pour une transformation des structures économiques et sociales, la Semaine sociale wallonne de 1977 aura fait œuvre démystificatrice.

H.K.

Editions ouvrières - 1978 - 431 F.

Décloisonner le temps

Le CERFAT (Centre de recherches, formation et animation en tourisme) présente ici un dossier sans prétention, actuel, captivant et fort impertinemment illustré par Jo Dustin.

Au centre du dossier : le problème de l'aménagement du temps (« boulot, métro, dodo »). Quelque cent personnes, dont des syndicalistes, des militants d'organisation familiales, des animateurs culturels, ont participé à des soirées de discussion. Ces discussions ont été découpées en quatre thèmes, d'ailleurs liés : la réduction du temps de travail dans l'entreprise, à qui profitent les « horaires variables »?, l'étalement des vacances, et enfin « gagner du temps, pour quoi faire? ».

On ne peut que souscrire à l'orientation générale de la recherche, qui débouche sur l'hypothèse de travail que voici : « tout notre temps est organisé en fonction du profit et de l'accroissement du capital ». Les initiateurs de quadruple débat soulignent euxmêmes la nécessité de vérifier et de raffiner ce diagnostic global; ils se proposent de formuler des solutions alternatives à la situation vécue actuellement (mais inégalement perçue). Cela les amène à souhaiter la formation d'un « front intersectoriel de lutte pour la réappropriation du temps ». Deux modestes remarques à ce propos. D'abord, il ne nous parait pas évident qu'il faille parler d'une « réappropriation » du temps : quand donc se situe l'ère édénique où les hommes et les femmes étaient maîtres du temps? Seconde remarque : dans la mesure où le diagnostic de base est fondé (et nous le croyons fondé), n'est-il pas vain d'espérer qu'un front intersectoriel de lutte pour la réappropriation du temps puisse se constituer avant et indépendamment d'un front intersectoriel pour de profondes réformes de structures anticapitalistes? Qu'on nous comprenne bien. Nous ne sous-estimons nullement l'intérêt des recherches et réflexions collectives animées par le Cerfat : la sensibilisation qu'il stimule est un facteur de progrès. A condition, bien entendu, de s'inscrire dans le combat général.

R.L.

Editions CTL Bruxelles-Liège 1977, 4 rue du Luxembourg, 1040 Bruxelles. Tél. (02)512.47.59.

Catholiques et libéraux face aux revendications sociales (1830-1914)

par Pascale Delfosse

Cette étude de Pascale Delfosse constitue le troisième élément d'un triptyque consacré aux relations entre la croissance économique et les problèmes sociaux pendant la période 1830-1914. Après avoir consacré des textes intéressants au réformisme au sein du parti ouvrier belge et aux classes moyennes face aux problèmes de la croissance, son auteur examine cette fois l'attitude de la bourgeoisie catholique et libérale face aux revendications sociales du mouvement ouvrier.

Après avoir rappelé l'antagonisme qui opposa les fractions catholiques et libérales de la bourgeoisie belge dès avant l'indépendance (antagonisme interrompu par une brève période d' « unlonisme » au lendemain de 1830), Pascale Delfosse constate qu'il n'y avait toutefois pas de différence fondamentale dans leurs conceptions du développement économique de la société belge ou quand il s'agissait du maintien de l'ordre.

Si la montée des revendications ouvrières et la formation du parti ouvrier suscitèrent dans les milieux catholiques et libéraux des tentatives conjointes de s'y opposer, elles y amenèrent toutefois aussi des divisions internes : entre démocrates chrétiens et catholiques de la tendance Woeste, d'un côté, entre libéraux radicaux ou progressistes et libéraux doctrinaires, de l'autre.

Pascale Delfosse centre son étude sur l'impact des lois sociales sur les catholiques et libéraux, domaine moins exploré jusqu'ici que d'autres domaines de conflits à l'intérieur de la bourgeoisie, celui du suffrage universel et la question scolaire, par exemple.

Son étude, solidement documentée, examine comment l'intervention du législateur en matière sociale s'est poursuivie à partir de 1886 sous la pression de la classe ouvrière en même temps que celle-ci développait sa lutte pour le suffrage universel. Elle montre les formes diverses que le clivage catholique/libéral a prises à cette époque à propos des lois sociales et fait à la fois ressortir les sources d'opposition qu'il recèle et les formes de solidarité qui le limitent. Elle constate que les divergences de vues qui les séparent ne peuvent dissimuler les intérêts communs des milieux dirigeants de la bourgeoisie et leur besoin partagé de maintenir l'ordre social. Et elle fait aussi apparaître une inversion intéressante des relations entre le politique et le social : pour les socialistes, le politique (le suffrage universel) conditionne le social, tandis que du côté de la bourgeoisie, surtout de la part des gouvernements catholiques, on tente de freiner les revendications politiques par quelques réformes sociales.

P.J.

Pascale Delfosse. Les fractions de la bourgeoisie catholique et libérale belge face aux revendications sociales du mouvement ouvrier. 1830-1914. Institut des sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain. 86 pages.

POÉSIE

Cœur de Barbarie

par David Schelnert

« Je suis né dans une ville polonaise où j'ai connu d'immenses croix sur la plaine et les myrtilles du matin et la tolle claquante des échoppes et l'œil mort de Pilsudski,

Je suis fils, petit-fils et arrièrepetit-fils de souffleurs de verre et de marchands de province qui chaque samedi devenaient rois avec, pour toute couronne, un cube de cuir usé sur leur front de Juifs.

Enfant polonais et enfant circoncis, j'arrivai par une pluie battante dans Bruxelles qui dormait, pleurant mon ballon bleu sous les yeux naîfs des mannequins de cire »...

Ces quelques lignes sont parmi celles que je préfère dans « Ce cœur de Barbarie » de David Scheinert. Un cœur avide et tendre, tumultueux, déchiré. Vingt ans de poèmes ouverts sur le monde, les hommes, le passé, l'avenir.

Il en est qui viennent de très loin - de Chine, de Galilée, de Rila-en-Bulgarie, de l'enfance. Il en est de proches, à portée de la main : « l'homme qui lave le verre », par exemple. « Je te vois lisser la vitre comme si tu caressais la peau d'un grand poisson blanc. (...) Renversé le dos à la rue, retenu par une corde mouillée, tu sembles tué par le ciel, mais c'est toujours la vitre qui te ranime, cette vitre si pure qui dit la vérité sur le temps de la ville, sur les chiens errants et les passants fous »...

Auschwitz, Maïdanek, Lidice, Le ghetto de Varsovie prennent beaucoup de place dans ce cœur de Barbarie, la place d'une longue saignée. Mais le Brabant fleurit sur les cendres des crématoires, ce Brabant que David Scheinert retrouve partout, tant est profond son besoin de racines.

Sans doute ces textes sont-ils inégaux — et tant mieux! Peutêtre même affleurent de ci, de là, un procédé, une ficelle. Ils ne peuvent réduire la puissance, écourter le souffle qui animent le recueil.

R.L.

Edité par la Maison internationale de la poésie - 1976.

Vérités

Il n'y a pas tellement d'endroits en Belgique qui aient leur Maison de la poésie. Amay, près de Huy, est un de ces endroits. On ne s'étonnera donc pas que «Vérités », revue enracinée à Amay, fasse une large place à la poésie.

Dans le numéro d'automne 1977 (Nº 28), « Vérités » fournit un texte de Nelly Pasque à propos du photographe Roland Castro, qui explique comment il concilie son goût de la solitude et son travail collectif, la photo dont il vit et la photo par laquelle il s'exprime.

De nombreuses notes de lecture, d'auteurs surtout belges; des poèmes de G. Lodomez, J.M. Flémal, Max Alhau, J. Paris, Jacques Belmans, J.C. Kraus, F. De Cornière, P. Borgue, P. Léonard, Robert Gérard et F. Chenot constituent la substance de « Vérités ».

Au risque de nous faire taxer de complaisance, c'est du poème de notre collaborateur Francis Chenot que nous voudrions dire ici les qualités. Sa « Suite gaélique » est née dans les Highlands, l'été dernier, Certificat d'origine donc, et certificat de fraîcheur. Chenot s'est laissé fasciner, emporter par la mer et la bruyère, la roche et la cornemuse. Cela se termine avec grâ-

« Pour un soir le ciel saigne un parfum de chèvrefeuille Sur les collines devenues renards la bruyère d'un coup s'allume aux sources d'un automne qui s'abreuve de clartés violettes Puis le vent qu'un feu de genêts affole et s'étrangle d'écume sur une tendresse accrue bientôt hauturière. On revient toujours à ce commencement de mer. »

Vérités » — Boîte postale 11 —
 4140 Amay — Tél. 085/31.31.96.

Ne vous laissez pas embobiner! LISEZ CHAQUE JOUR LE DRAPEAU ROUGE!



ABONNEMENTS :

du 1/4/78 au 30/ 6/78 525 F du 1/4/78 au 30/ 9/78 950 F

du 1/4/78 au 31/12/78 1.370 F

UN LECTEUR : c'est mieux UN ABONNE : c'est beaucoup mieux

Versez pour votre abonnement : S.P.E., 33, rue de la Caserne 1000 Bruxelles, CCP 000-0005817-94 A paraître prochainement dans les Cahiers marxistes :

- Chili : une interview de Luis Corvalan
- Chômage, chômeurs, chômeuses
- La télévision communautaire : pour qui ?
- L'Espagne aujourd'hui
- Santé publique en République démocratique allemande
- Les responsabilités sociales de l'historien

L'index des articles publiés en 1977 est disponible sur demande.

Avez-vous déjà essayé d'abonner un ami aux Cahiers marxistes?

Vous pouvez nous aider à accroître le rayonnement de la revue en la faisant lire autour de vous.

Vous pouvez aussi nous aider en souscrivant un ou des abonnement(s).

L'abonnement annuel aux Cahiers marxistes (dix livraisons)

est fixé à 500 F,

montant qui se réduit à 250 F pour les moins de 25 ans. Etranger: 600 F.

Vos suggestions et observations sur le contenu de la revue seront bienvenues.

Adresse :

20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles Tél. 02/512.90.12 CCP 000 0188745 80 de la Fondation J. Jacquemotte